

République Islamique de Mauritanie
Honneur –Fraternité – Justice
Ministère de l'Economie et des Finances



Projet de Loi de Finances pour l'année 2017

Rapport Economique et Financier

Novembre 2016

Sommaire

INTRODUCTION	5
I. CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE	7
I.1 Croissance économique	7
I.2 Inflation	13
I.3 Echanges commerciaux et prix internationaux.....	14
I.4 Investissements directs étrangers.....	18
II. SITUATION ECONOMIE ET FINANCIERE NATIONALE	20
II.1 Croissance économique et inflation	21
II.2 Secteur extérieur	29
II.3 Dette extérieure.....	35
II.4 Tableau des opérations financières de l'Etat au 30/09/2016	38
II.5 Situation monétaire	51
III. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2017	53
III.1 Objectifs macro-économiques et financiers 2017	54
III.2 Principales orientations du Projet de budget 2017.....	54
III.3 Grandes tendances du Projet de budget 2017.....	55
III.4 Solde budgétaire	65
IV. CONCLUSION	66
ANNEXES STATISTIQUES	68

Rapport économique et financier 2017

Le rapport économique et financier est prévu par l'article 23 de l'ordonnance n°87-015 du 4/02/1987 modifiant la loi n°78-011 portant loi organique relative aux lois de finances

SIGLES ET ABREVIATIONS

B & Snf :	Biens et services non-facteurs
BAD :	Banque africaine du développement
BCI :	Budget consolidé d'investissement
BCM :	Banque centrale de Mauritanie
BIC :	Bénéfice industriel et commercial
BID :	Banque islamique de développement
BM :	Banque mondiale
BNC :	Bénéfice non commercial
CSLP :	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CUT :	Compte unique du trésor
DFI :	Droit fiscal à l'importation
FADES :	Fonds arabe pour le Développement économique et social
IDA :	International association development
IDE :	Investissements directs étrangers
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMF :	Impôt minimum forfaitaire
IRCM :	Impôts sur le revenu des capitaux mobiliers
ITS :	Impôt sur les traitements et salaires
LFR :	Loi de finances rectificative
MCM :	Mauritanian cooper mining
MOANAP :	Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan
ODD :	Objectifs de développement durable
PAHABO :	Projet Aménagement Hydro agricole dans le Brakna Ouest
PAP :	Plan d'actions prioritaires
PDRI :	Programme de développement rural intégré
PIB :	Produit intérieur brut
PIP :	Programme d'investissements publics
PLFI :	Projet de loi de finances initiale
PTF :	Partenaires techniques et financiers
REF :	Rapport économique et financier
RIM :	République islamique de Mauritanie
RSI :	Régime simplifié d'imposition

Rapport économique et financier 2017

SCAPP :	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SNIM :	Société nationale industrielle et minière
TCA :	Taxe sur le chiffre d'affaires
TIC :	Technologie de l'information et de la communication
TOF :	Taxe sur les opérations financières
TOFE :	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UE :	Union européenne

INTRODUCTION GENERALE

1. Le Projet de loi de finances initiale (PLFI) pour l'année 2017 est élaboré en parfaite cohérence avec les engagements contenus dans le Programme électoral de son Excellence Monsieur le Président de la République. Il traduit, également, l'action du Gouvernement visant à asseoir les bases d'une transformation structurelle de l'économie nationale, afin d'atteindre un nouveau palier de croissance profitant à tous les mauritaniens au niveau de tout le territoire. Ces orientations ont été davantage matérialisées par l'adoption, cette année, d'un nouveau cycle de programmation à long terme intitulé « Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) », qui constitue le cadre unique de référence en matière de politique économique et sociale du pays à l'horizon 2030.

2. La SCAPP, qui prend en compte les Objectifs de développement durable (ODD), repose sur trois (3) leviers stratégiques d'intervention qui se complètent mutuellement aux fins d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté : (i) promotion d'une croissance économique forte, inclusive et durable ; (ii) développement du capital humain et accès aux services de base ; et (iii) renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions. Elle sera mise en œuvre à travers des Plans d'actions pluriannuels.

3. Dans ce contexte, le Projet de loi de finances pour 2017 opérationnalise pour la première année pleine le Plan d'actions prioritaires (PAP) 2016-2020 de la SCAPP, et devra permettre de poser les bases d'une croissance économique accélérée, plus forte et équitablement répartie dans un environnement de bonne gouvernance, de justice sociale et de développement durable.

4. Le présent Projet de budget intervient dans un contexte international peu favorable, porteur de plusieurs défis et incertitudes, et marqué par une reprise faible et fragile de l'activité économique. Les perspectives économiques mondiales demeurent, ainsi, exposées à des risques liés, notamment, au Brexit et ses répercussions mondiales éventuelles, au niveau élevé de l'endettement des entreprises dans les pays émergents, à l'incertitude entourant la transition de la croissance chinoise, et à la persistance des tensions géopolitiques.

Rapport économique et financier 2017

5. Sur le plan national, après les rythmes soutenus enregistrés entre 2011 et 2014, la croissance du PIB s'est nettement ralentie en 2015 suite à un ensemble de chocs qui ont affecté l'activité économique à la fin de l'année 2014. Toutefois, en 2016, la situation économique et financière s'est redressée progressivement avec une reprise modérée de la croissance, à la faveur des résultats favorables des sous-secteurs agricole et de la pêche ainsi que du redressement du sous-secteur minier ; de la faible évolution des prix à la consommation ; du solde budgétaire devenu légèrement excédentaire et du niveau confortable de réserves officielles de change.

6. Cette dynamique (ces résultats) sera consolidée et renforcée en 2017 à travers la poursuite du processus de transformation structurelle et de modernisation de la base productive de l'économie nationale à travers une diversification sectorielle, le renforcement de la compétitivité économique et l'amélioration de l'attractivité de notre pays aux investissements directs étrangers (IDE).

7. Le présent Rapport économique et financier (REF) pour l'année 2017 est un document d'analyse de l'évolution de la situation économique et financière, qui accompagne le Projet de budget de l'Etat que le Gouvernement soumet, chaque année, au vote du Parlement. Il est préparé à partir du cadrage macro-économique 2016-2020, qui est en cohérence avec les orientations définies dans le Plan d'actions prioritaires (2016-2020) de la SCAPP.

8. Après une présentation de l'environnement international actuel et des perspectives pour l'année 2017, le rapport abordera les développements économiques et financiers récents (2015-2016) enregistrés par l'économie mauritanienne et les évolutions attendues pour l'année 2017, pour mieux contextualiser le Projet de loi de finances initiale 2017. Enfin, le Rapport présentera les grandes lignes du Projet de budget de l'Etat 2017.

I- CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE : EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

"Nous ne sommes plus en période de crise économique, mais le monde est en train de changer. Les anciens paradigmes n'ont plus de valeur, de nouvelles relations économiques se dessinent. Cela signifie que l'heure est aussi à l'opportunité et à l'action."

Christine Lagarde

9. Cette partie du rapport présente l'évolution récente et les perspectives de l'économie mondiale. Elle met l'accent sur quatre (4) domaines essentiels : la croissance économique, l'inflation, le commerce international et les investissements directs étrangers.

I-1. Croissance économique

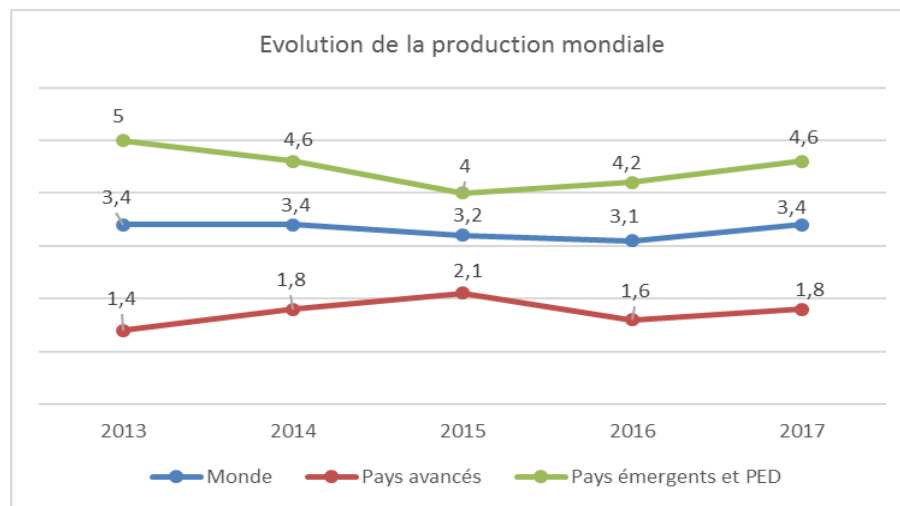
Ralentissement du rythme de la croissance mondiale en 2016 et accélération modérée pour l'année prochaine...

10. Le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) mondial devrait tomber à 3,1% en 2016, en deçà de son niveau de 2015 (+3,2%) et 2014 (+3,4%). Cette décélération de l'activité économique mondiale s'explique, en particulier, par : (i) une croissance plus lente que prévu aux Etats-Unis durant le premier semestre de l'année ; (ii) une dégradation des perspectives dans la zone euro à la suite du vote en faveur du Brexit (referendum britannique pour la sortie de l'Union européenne) ; (iii) le rééquilibrage en cours de l'économie chinoise et ses répercussions ; et (iv) la stagnation, voire la baisse, du rythme d'activité dans les deux premières économies d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud et Nigéria).

11. La reprise de l'activité économique mondiale devrait s'accélérer en 2017 (+3,4%), tirée principalement par : (i) une amélioration des perspectives dans les pays émergents et les pays en développement ; et (ii) un regain d'activité aux Etats-Unis lié au relâchement du frein exercé par les stocks et à une reprise de l'investissement ;

12. Ces perspectives restent, toutefois, tributaires : (i) de la normalisation de la situation des pays en difficulté ; (ii) de l'accélération de la croissance des pays producteurs de produits de base ; et (iii) du rééquilibrage de l'économie chinoise et de la croissance des autres économies émergentes et en développement.

13. Les forces qui déterminent les perspectives de l'activité économique mondiale indiquent que celles-ci diffèrent sensiblement d'un pays et d'une région, et sont menacées par plusieurs risques, liés, notamment au Brexit et ses répercussions mondiales éventuelles, au niveau élevé de l'endettement des entreprises dans les pays émergents, à l'incertitude entourant la transition de l'économie chinoise, à la sensibilité et la volatilité sur les marchés ainsi qu'à la vulnérabilité devant des risques non conventionnels relatifs aux phénomènes non économiques (terrorisme, guerres, catastrophes,...).



Source : Perspectives de l'économie mondiale (FMI, octobre 2016)

Les pays avancés : le vote en faveur du Brexit et la faible croissance de l'économie américaine font dégrader les perspectives...

14. En 2016, les perspectives de croissance pour les pays avancés ont connu une révision à la baisse pour s'établir à 1,6% (contre une prévision initiale de 2,1% et un taux de 2,1% en 2015). Cette dégradation de l'activité économique s'explique par les effets liés au vote du Royaume-Uni en faveur de la sortie de l'Union européenne (Brexit) en juin dernier, et à une croissance plus faible que prévu aux Etats-Unis.

15. Au début du deuxième trimestre de l'année en cours, l'élan enregistré au Royaume-Uni a commencé à s'affaiblir à la veille du référendum, et la croissance enregistrée dans la zone euro est tombée à 1,7% suite au ralentissement de l'investissement dans certains pays de la zone.

Rapport économique et financier 2017

16. Aux Etats-Unis, l'économie a perdu sa vigueur au cours des derniers trimestres sous l'effet combiné de la faiblesse persistante de l'investissement non résidentiel et de la baisse considérable des stocks. La croissance est ainsi estimée à 1,6% sur l'année.

17. Au Japon, le fléchissement de la demande extérieure et de l'investissement des entreprises a freiné l'activité économique au deuxième trimestre de 2016 avec une croissance qui s'établit à 0,7%, nettement en deçà des 2,1% réalisés au premier trimestre.

18. Pour l'année 2017, la reprise au niveau des pays avancés devrait se poursuivre timidement (+1,8), bien que les perspectives à plus long terme restent modérées. La reprise resterait solide aux Etats-Unis et faible au Japon ; tandis que la zone euro connaîtrait un ralentissement du rythme de l'activité

19. L'économie américaine devrait enregistrer une croissance de 2,2%, soutenue par le relâchement des forces qui ont freiné l'activité en 2016, à savoir le faible niveau des investissements et la baisse des stocks.

20. A contrario, dans les économies de la zone euro, le ralentissement de l'activité devrait se poursuivre en 2017, du fait surtout des incertitudes qui subsistent quant à l'impact du référendum britannique sur les résultats macro-économiques en Europe. La croissance du PIB de la zone serait de 1,5% (contre 1,7% et 2,0% respectivement en 2016 et 2015), avec un essoufflement de la reprise en Allemagne (1,4% après 1,7% en 2016) et en Espagne (2,2% contre 3,1% en 2016), et un tassement de l'activité en France (1,3% par an).

Tableau 1 : Evolution du PIB des pays avancés (en %), 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Etats-Unis	1,5	2,4	2,6	1,6	2,2
Zone Euro	-0,3	0,9	2,0	1,7	1,5
Japon	1,4	0,0	0,5	0,5	0,6
Royaume Uni	2,2	2,9	2,2	1,8	1,1
Canada	2,2	2,5	1,1	1,2	1,9
Pays avancés	1,2	1,8	2,1	1,6	1,8

Source : Perspectives de l'économie mondiale (FMI, octobre 2016)

Rapport économique et financier 2017

Les pays émergents et les pays en développement : amélioration des perspectives malgré le ralentissement de l'activité en Chine...

21. Après cinq années consécutives de ralentissement, la croissance dans ce groupe de pays devrait s'affermir légèrement en 2016 (+4,2%) et ce, en dépit du rythme d'activité modéré dans les économies avancées et ses effets d'entraînement, et du rééquilibrage de l'économie chinoise. Elle représentera plus de trois quarts de la croissance mondiale prévue pour cette année.

22. Cette reprise de l'activité dans les pays émergents et les pays en développement devrait s'accélérer modérément l'année prochaine (+4,6%) mais reste liée notamment à : (i) une normalisation progressive de la situation dans les pays en difficulté ; (ii) un ralentissement progressif et un rééquilibrage de l'économie chinoise ; et (iii) une croissance résiliente dans les autres pays émergents et les pays en développement.

23. Toutefois, les rythmes d'accélération de la croissance diffèrent d'un pays à l'autre. En Chine, la croissance de l'activité économique s'est stabilisée à 6,6% en 2016 (contre 6,9% l'année d'avant), en raison de l'intervention des pouvoirs publics et de la forte expansion du crédit. En Inde, une croissance soutenue de 7,6% devrait être réalisée en 2016 et 2017 grâce à l'amélioration des termes de l'échange, à l'efficacité de l'intervention du Gouvernement et au renforcement des amortisseurs externes. Le Brésil (-3,3% en 2016 et +0,5% en 2017) et la Russie (1,1% en 2017 contre -0,8% en 2016) se rapprochent d'une sortie de la récession.

Tableau 2 : Evolution de l'activité économique (en %) des pays émergents et pays en développement, 2014-2017

Pays/années	2014	2015	2016	2017
Russie	0,6	-3,7	-0,8	1,1
Chine	7,3	6,9	6,6	6,2
Inde	7,3	7,6	7,6	7,6
Brésil	0,1	-3,8	-3,3	0,5
Arabie Saoudite	3,6	3,5	1,2	2
Nigéria	6,3	2,7	-1,7	0,8
PE & PED	4,6	4,0	4,2	4,6

Source : Perspectives de l'économie mondiale (FMI, octobre 2016)

Rapport économique et financier 2017

Les pays du MOANAP¹ : le faible niveau des cours du pétrole et les conflits civils continuent de peser sur les perspectives de croissance de la région...

24. Les pays du MOANAP ont été affectés par la persistance des conflits armés (Yémen, Syrie, Iraq, Libye) et la continuité des symptômes de l'instabilité politique (Egypte et Tunisie). Parallèlement à ces facteurs, la région a réalisé une évolution contrastée entre les pays exportateurs et les pays importateurs de pétrole, à cause notamment de la faiblesse des prix de l'or noir. La croissance de l'activité économique a reculé dans les pays exportateurs et a rebondi dans les pays importateurs.

25. L'analyse des perspectives montrent que la croissance économique au niveau des pays du Conseil de Coopération du Golfe arabe (CCG) devrait baisser de 3,8% en 2015 à 1,8% en 2016 sous l'effet de l'assainissement budgétaire et des contraintes de crédits. Cette tendance sera renversée en 2017 avec un taux de croissance du PIB projeté à 3%. En Algérie, le ralentissement du rythme de la croissance devrait se poursuivre en 2016 et 2017. Quant à l'Iran, en raison de la levée des sanctions et de l'augmentation des exportations pétrolières, l'activité économique devrait enregistrer une croissance de 4,5% en 2016 et 4,1% l'année prochaine. Pour les pays qui connaissent des guerres dévastatrices comme l'Iraq, la Libye et le Yémen, l'évolution économique est liée à la restauration de la sécurité, la réconciliation et la paix sociale.

Tableau 3 : Croissance économique (en %) de certains pays du MOANAP exportateurs du pétrole, 2013-2017

Pays/années	2013	2014	2015	2016	2017
Arabie saoudite	2,7	3,6	3,5	1,2	2
Algérie	2,8	3,8	3,9	3,6	2,9
Emirats Arabes Unies	4,7	3,1	4	2,3	2,5
Iran	-1,9	4,3	0,4	4,5	4,1
Iraq	7,6	-0,4	-2,4	10,3	0,5
Libye	-13,6	-24	-6,4	-3,3	13,7
Yémen	4,8	-0,2	-28,1	-4,2	12,6

Source : Perspectives de l'économie mondiale (FMI, octobre 2016)

¹ Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan

26. Les perspectives de croissance à moyen terme des pays de la région importateurs du pétrole demeurent moroses et insuffisantes pour réduire le taux de chômage et l'incidence de la pauvreté. Les impacts positifs liés aux réformes de subventions énergétiques et à la baisse des cours du pétrole ne sont pas suffisants pour faire face aux effets néfastes des conflits régionaux, du rééquilibrage économique de la Chine et du ralentissement de la croissance dans la zone euro consécutive au Brexit, entraînant la faiblesse de la demande extérieure. Le tableau ci-après montre que la plupart des pays de cette région devraient renouer avec la croissance en 2017.

Tableau 4 : Croissance économique (en %) de certains pays du MOANAP importateurs du pétrole

Pays/années	2013	2014	2015	2016	2017
Egypte	2,1	2,2	4,2	3,8	4,0
Maroc	4,5	2,6	4,5	1,8	4,8
Mauritanie	6,1	5,7	2,0	3,1	5,0
Tunisie	2,4	2,3	0,8	1,5	2,8
Soudan	5,2	1,6	4,9	3,1	3,5

Afrique sub-saharienne : la croissance économique à son plus bas niveau depuis plus de deux décennies...

27. Au niveau de l'Afrique sub-saharienne, la forte baisse des cours de produits de base conjuguée aux difficultés économiques de certains pays et aux menaces environnementales ont contribué au ralentissement prononcé du rythme de l'activité économique qui est tombée en 2016 à son plus bas niveau depuis plus de vingt ans (+1,4%). En termes de la croissance par habitant, le taux enregistré est à peu près nul. Sous l'hypothèse d'une reprise progressive de l'économie mondiale et d'un raffermissement des cours des produits de base, l'activité économique de la région devrait connaître une reprise modérée en 2017 avec un taux de croissance de 2,9%, mais qui restera en deçà de son niveau des années précédentes. Cette région est caractérisée par la dispersion de la performance économique de ses pays et par l'évolution en dents de scie de ses agrégats macroéconomiques.

28. Au Nigéria, les indicateurs conjoncturels confirment le scénario de contraction de l'activité en 2016 de 1,7%, sous l'effet des perturbations temporaires de la production de pétrole, des pénuries de devises, d'une baisse de la production d'électricité et d'un manque de confiance des investisseurs ; mais une légère reprise est prévue pour 2017 (+0,6%). En Afrique du Sud, en dépit de l'amélioration de l'environnement extérieur, le PIB devrait rester quasi-stable en 2016 (+0,1%), et connaîtra une modeste reprise l'année prochaine (+0,8%). Par contre, d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Éthiopie, le Kenya et le Sénégal, devraient réaliser en 2016 une croissance vigoureuse (plus de 5%), tirée par la consommation et l'investissement en plus des effets positifs liés à la chute des prix du pétrole. Ces performances ont ainsi compensé partiellement le fléchissement général de l'activité de l'ensemble de la région.

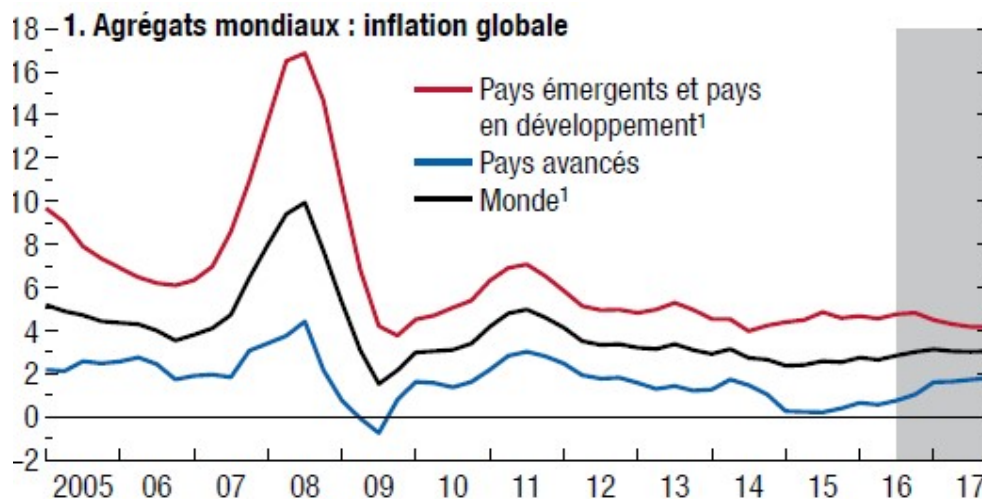
29. Par ailleurs, le faible niveau des cours des produits de base, le changement climatique et l'insécurité ont forcé beaucoup de pays africains à opérer des ajustements budgétaires considérables.

30. Toutefois, en dépit de ces résultats médiocres, des opportunités existent pour relancer la croissance de la région ; elles sont relatives notamment à : (i) la hausse de la consommation mondiale et des Investissements directs étrangers (IDE) ; (ii) la mise en œuvre de réformes visant à stimuler la productivité et à renforcer le contrat social ; et (iii) l'existence de signes de résilience.

I-2. Inflation

Persistance du faible niveau d'inflation...

31. Dans les pays avancés, l'inflation globale est montée à 0,5% au cours du premier semestre 2016 (contre 0,3% en 2015), en raison de l'atténuation de la baisse des prix des produits de base. Hors alimentation et énergie, la hausse des prix à la consommation est plus importante et a atteint, en moyenne, un peu plus de 2% au Etats-Unis. Dans la zone euro et au Japon, elle a été contenue dans la limite de 0,8%. A contrario, dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation est restée au même niveau sous l'effet de la stabilité des taux de change.

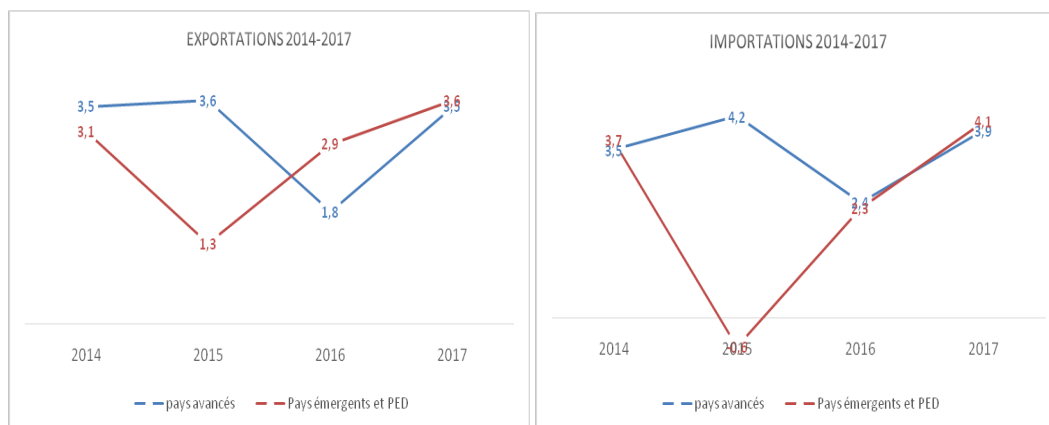


Source : Perspectives de l'économie mondiale (FMI, octobre 2016)

I-3. Echanges commerciaux et prix internationaux

Progression modérée du commerce international et redressement partiel des cours des produits de base...

32. L'analyse de l'évolution du volume du commerce international montre que les pays émergents et les pays en développement devraient amorcer une nouvelle reprise de leurs activités commerciales en 2016 et 2017, après avoir subi une conjoncture défavorable en 2015. En revanche, les pays avancés devraient enregistrer une baisse de leurs échanges commerciaux en 2016 avant de renouer avec la reprise en 2017. Les graphiques ci-dessous donnent l'évolution comparée du commerce des pays avancés et des pays émergents et PED sur la période 2014-2017 (en %).

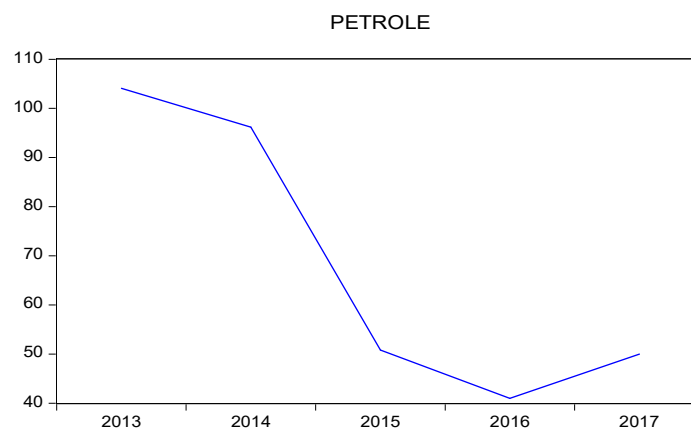


Rapport économique et financier 2017

33. Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le volume du commerce mondial des marchandises devrait progresser de 2,3% en 2016 et 3,8% en 2017, alors que la croissance de la production intérieure reste modeste dans les économies avancées et reprend légèrement dans les pays émergents et les pays en développement.

34. L'indice des prix des produits de base du FMI a enregistré une forte hausse (+22%) durant le premier semestre 2016, après les creux atteints en début d'année. Les augmentations les plus implorantes ont été enregistrées au niveau des carburants, notamment le pétrole et le charbon.

35. Après avoir atteint leur plus bas niveau depuis dix ans en janvier 2016, les prix du pétrole (Brent) ont connu une hausse de 50% pour se situer à 45 dollars US² le baril, soutenue par une demande mondiale plus forte que prévu, une baisse de la production et des stocks aux Etats-Unis, ainsi que par des perturbations de l'offre dans certains pays producteurs. Pour l'année 2017, les cours moyens du Brent devraient s'établir à 55 dollars US, en raison de l'accord entre les membres de l'OPEP visant à limiter la production après une longue période de laisser-faire. Toutefois, les perspectives des prix pétroliers laissent entrevoir des incertitudes, liées, notamment, aux risques géopolitiques dans certains pays producteurs.



36. L'analyse de l'évolution de l'indice des prix de produits alimentaires montre une nette tendance à la hausse (+7%) sur les neuf premiers mois de l'année 2016, impactée par les conditions météorologiques non-favorables dans certaines régions du monde.

² Source : Commodity Markets Outlook (Banque mondiale, octobre 2016)

Rapport économique et financier 2017

Toutefois, la remontée des cours des produits tels que le sucre, le riz et l'huile de soja contraste avec la faiblesse persistante des prix du blé et du maïs.

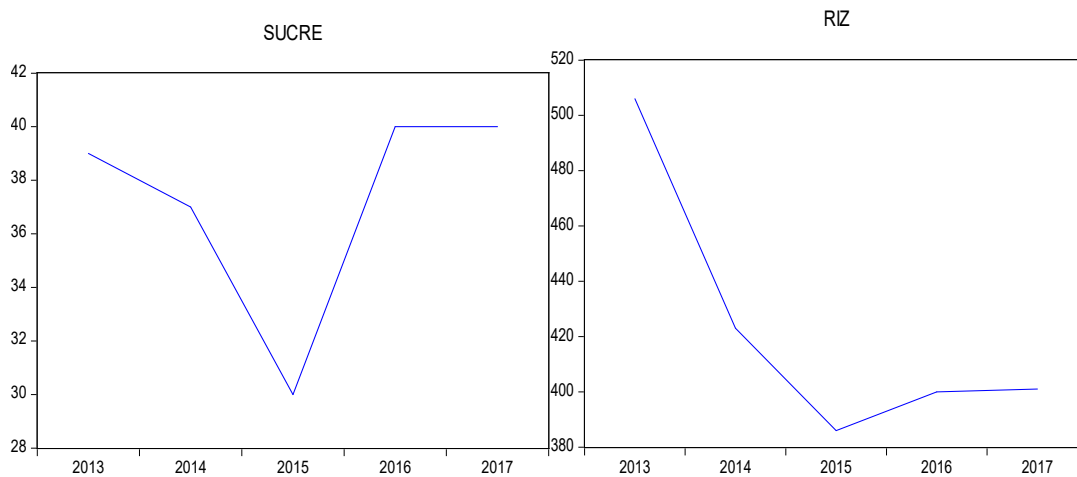
37. Pour 2017, les prix mondiaux de l'alimentation devraient rester modérés, dans un contexte caractérisé par des perspectives de récolte favorables et une croissance modeste de la demande. Cependant, des perturbations de l'offre relatives aux conditions climatiques représentent des menaces sérieuses.

38.

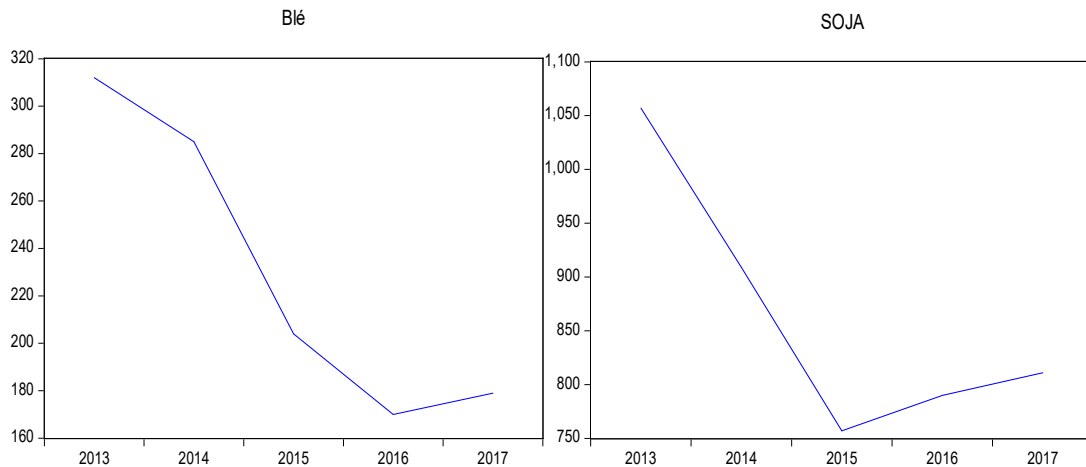
Tableau 5 : Evolution des prix des produits alimentaires de base

	sucre US\$/tonne	riz US\$/tonne	blé US\$/tonne	huile de soja US\$/tonne
2013	390	506	312	1.057
2014	370	423	285	909
2015	300	386	204	757
2016	400	400	170	790
2017	400	401	179	811

Source : Commodity Markets Outlook (Banque mondiale, octobre 2016)



Rapport économique et financier 2017



39. Les projections des prix des produits miniers montrent la continuité de la situation défavorable actuelle. Les cours du minerai de fer devront poursuivre leur tendance baissière. En 2016, les prix du minerai de fer ont augmenté de 5%, pour le deuxième trimestre, sous l'effet de la réduction de l'offre, de la faiblesse des stocks, et la forte demande en Chine pour les activités de construction et de consommation. L'augmentation de l'offre et le ralentissement de la demande mondiale devraient conduire à une baisse des prix du minerai de fer à l'avenir.

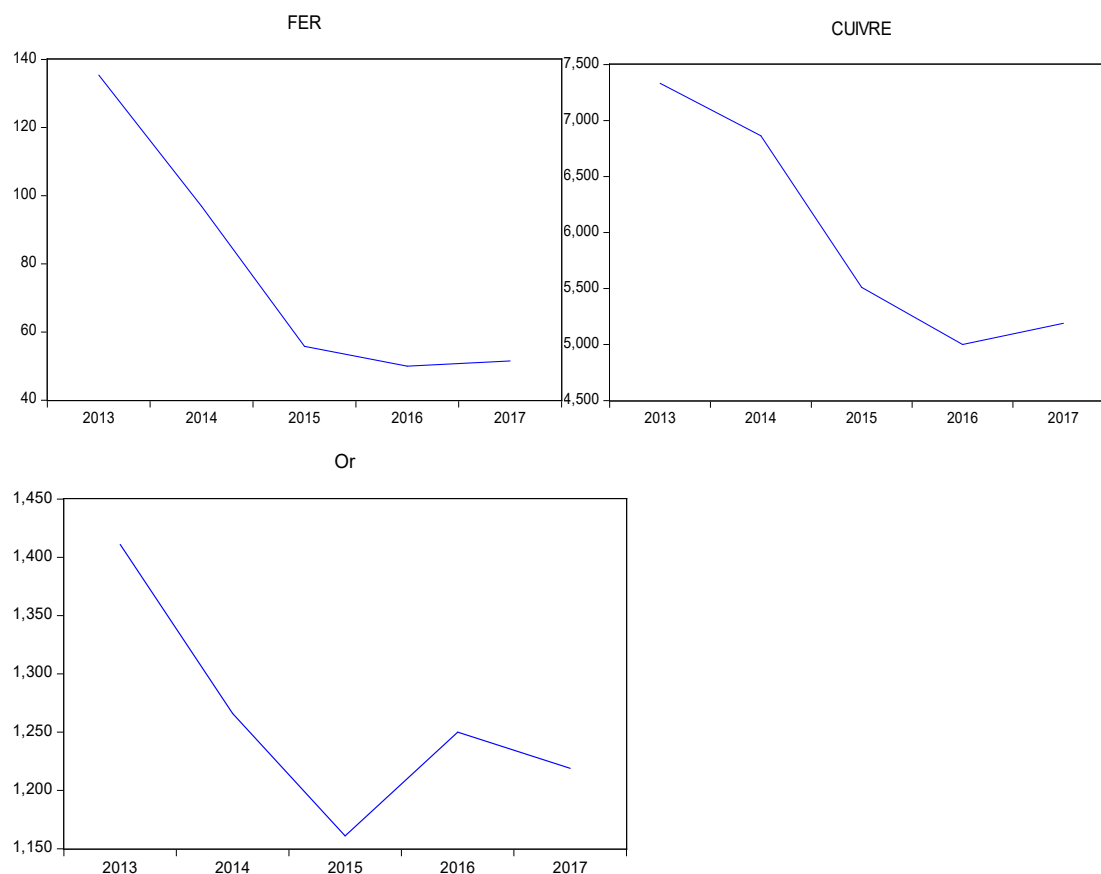
40. Les cours du cuivre devraient enregistrer une baisse nette de près de 15% en 2016 avant de reprendre une allure ascendante en 2017. En revanche, l'évolution des cours du métal jaune (or) montre une progression d'environ 8% en 2016 suivie d'un fléchissement de l'ordre de 2,5% l'année prochaine.

Tableau 6 : Evolution des prix des minerais métalliques, 2013-2017

	minerai de fer US\$/T	cuivre US\$/T	Or US/once
2013	135,4	7.332	1.411
2014	96,9	6.863	1.266
2015	55,8	5.510	1.161
2016	54,0	4.700	1.250
2017	50,0	4.913	1.219

Source : Commodity Markets Outlook (Banque mondiale, Octobre 2016)

Rapport économique et financier 2017



I-4. Investissements directs étrangers

41. Selon la CNUCED, les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté de 38%³ en 2015, pour atteindre 1.760 milliards de dollars US, soit le niveau le plus élevé enregistré depuis le début de la crise économique et financière mondiale en 2008. Ces flux sont répartis en 55% pour les pays développés, 43% pour les pays en développement et 2% pour les pays en transition.

³ Source : Rapport CNUCED sur l'investissement dans le Monde en 2016

Rapport économique et financier 2017

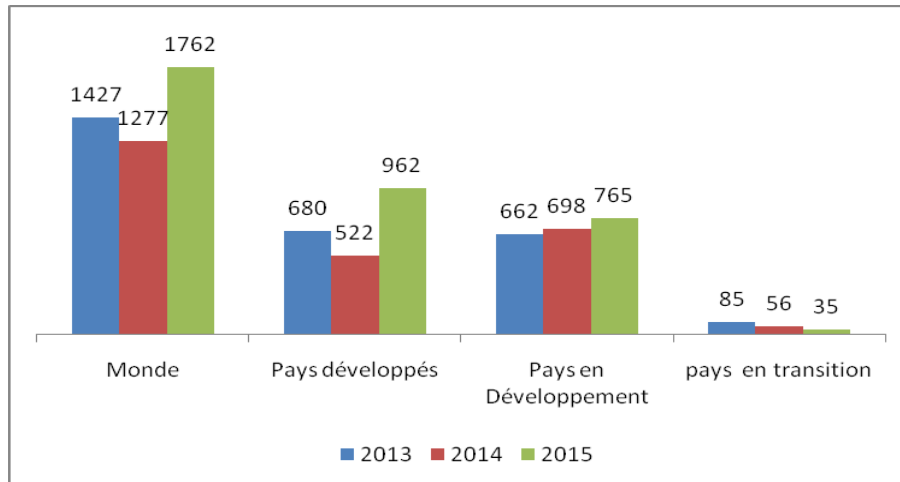


Figure 1 : Flux d'IDE, 2013-2015 (en Mds \$US)

42. Au vu du caractère exceptionnel des résultats de l'année 2015 lié essentiellement à des reconfigurations des entreprises, la moyenne sur la période 2013-2015 permet d'observer l'évolution contrastée des flux d'IDE entre pays et régions. La figure 1 montre que l'Asie est la première région bénéficiaire des flux d'IDE parmi les pays en développement, alors que l'Afrique et l'Amérique Latine restent les moins favorisées.

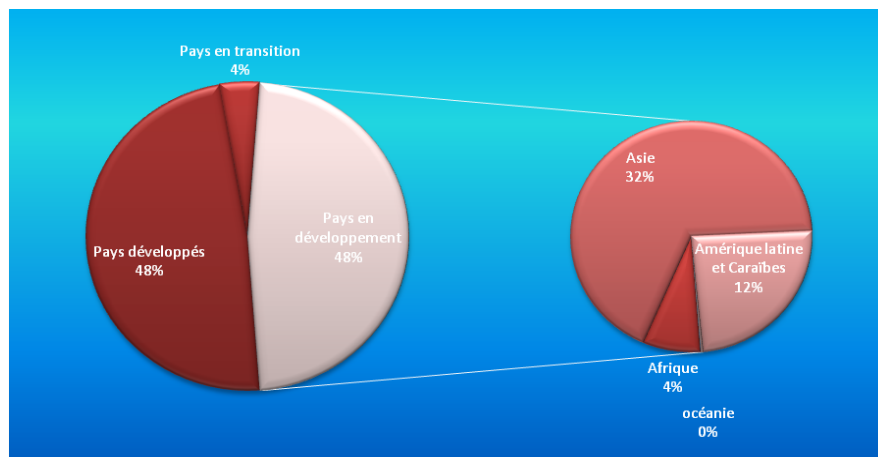


Figure 2 : Flux moyen d'IDE 2013-2015 (en Mds \$US)

43. En 2016, les flux mondiaux d'IDE devraient reculer de l'ordre de 10% à 15% par rapport aux niveaux réalisés en 2015. Cette évolution défavorable peut être expliquée par : (i) la fragilité de l'économie mondiale ; (ii) la faiblesse persistante de la demande globale ; (iii) la croissance anémique de certains pays exportateurs de produits de base ; (iv) les mesures efficaces visant à mettre un frein aux transactions réalisées à des fins de transfert de domiciliation fiscale ; et (v) la baisse des bénéfices des entreprises

Rapport économique et financier 2017

multinationales en 2015, au plus bas depuis la crise économique et financière de 2008. Aussi, les risques géopolitiques élevés et les tensions régionales pourraient amplifier le ralentissement attendu des IDE en 2016.

44. Pour l'année 2017, sous l'effet d'une reprise attendue de l'économie mondiale, les flux d'IDE devraient se redresser et pourraient dépasser la barre de 1.800 milliards de dollars US en 2018.

II- SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE : DEVELOPPEMENTS RECENTS

Rapport économique et financier 2017

45. Au cours des dernières années, la situation économique et financière nationale s'était nettement améliorée à la faveur du renforcement de la croissance économique, d'un effort soutenu de mobilisation des ressources intérieures et du niveau élevé des prix du minerai de fer, combinés à la maîtrise et à l'optimisation des dépenses publiques.

46. L'augmentation des recettes propres de l'Etat (recettes fiscales et revenus tirés du secteur extractif) a ainsi permis au Gouvernement de constituer des marges budgétaires lui permettant de lancer un ambitieux programme d'investissement public visant, entre autres, à aider à la diversification des ressources de croissance et à diminuer ainsi la vulnérabilité de l'économie et sa dépendance aux chocs.

47. Toutefois, depuis la fin de l'année 2014, l'activité économique a été affectée par un ensemble de chocs exogènes (dépréciation des cours des produits miniers, détérioration des termes de l'échange...), qui ont eu un impact négatif sur la production intérieure et les revenus de l'Etat.

48. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a pris une série de mesures visant à accroître les recettes, à contenir les dépenses publiques et à renforcer la stabilité du cadre macro-économique.

49. Ce deuxième chapitre du REF 2017 sera consacré à l'analyse des développements récents de la situation économique et financière nationale, au regard des prévisions actualisées des indicateurs d'activité économique et des autres comptes macro-économiques et financiers (TOFE, BdP et situation monétaire) sur la base des réalisations enregistrées au cours des neuf mois écoulés de l'année 2016.

II-1. Croissance économique et inflation

II-1-1 Croissance économique 2015-2016

Rapport économique et financier 2017

Après une année 2015 difficile, l'activité économique se redresse progressivement en 2016, principalement sous l'effet des résultats favorables des sous-secteurs agricole et de la pêche...

50. Entre 2011 et 2014, l'économie nationale a pu maintenir un rythme de croissance soutenue de l'ordre de 5,6% en moyenne annuelle. Cette performance est imputable essentiellement aux sous-secteurs d'extraction minière et des bâtiments et travaux publics (BTP) et, dans une moindre mesure, au sous-secteur agricole. Si les performances au secteur minier sont justifiées, en grande partie, par le niveau élevé des prix du minerai métallique sur le marché international, les réalisations au niveau des BTP et du sous-secteur agricole ont été les résultats de la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissement public financé, en particulier grâce aux ressources propres de l'Etat.

51. Toutefois, depuis la fin de l'année 2014, l'activité économique a été affectée par un ensemble de chocs exogènes (dépréciation des cours des produits miniers, baisse continue de la production pétrolière et détérioration des termes de l'échange) qui ont eu un impact négatif sur la production intérieure et les revenus de l'Etat. Ainsi, en 2015 la croissance économique s'est nettement ralentie s'établissant à un taux de l'ordre de 2%.

52. Pour l'année 2016, la croissance réelle du PIB, initialement prévue à 4,2% et 4,4% avec et hors pétrole, a été revue à la baisse pour se situer à 3,1% et 3,5% respectivement avec et hors pétrole, sur la base de l'exploitation des données sectorielles disponibles au courant de l'année.

53. Ce ralentissement de la croissance, par rapport aux prévisions initiales, a principalement résulté : (i) du recul de la production de la SNIM par rapport à sa prévision initiale, bien qu'en nette augmentation relativement à l'année 2015 ; et (ii) des modestes résultats du sous-secteur du transport et des télécommunications. Ces contreperformances ont été, toutefois, contenues par la bonne orientation du secteur agricole (agriculture et élevage), du fait du bon niveau de pluviométrie et de la situation pastorale favorable enregistrés en 2016, et du bon comportement des sous-secteurs de la pêche, des administrations publiques, du commerce et des autres services privés.

54. L'analyse des évolutions sectorielles de la croissance économique au cours de l'année 2016 montre que les situations sont contrastées.

Rapport économique et financier 2017

55. *Sous-secteur agriculture :* selon les prévisions réactualisées du Ministère de l'Agriculture, la campagne agricole 2016/2017 en irrigué (riz) table sur une exploitation de 56.000 ha, dont 30.500 en hivernal et 25.500 en contresaison chaude. Ainsi, pour des rendements équivalents à environ 5 tonnes/ha, les prévisions de la campagne agricole 2016/2017, en irrigué hivernale, permettraient d'atteindre une production brut de riz paddy de 155.300 tonnes contre 131.370 tonnes au titre de la campagne précédente, soit une augmentation de plus de 18%. De même, la production rizicole en contresaison chaude devrait augmenter de 40% pour se situer à 128.681 tonnes.

56. Globalement, la production rizicole, toutes saisons confondues, devrait atteindre 283.981 tonnes au titre de la campagne agricole 2016/2017, contre 223.285 tonnes en 2015/2016, soit une évolution de +27,2%, redevable aux mesures prises en termes de facilitation de l'approvisionnement des intrants, au financement des besoins de crédits pour les producteurs éligibles et aux nouveaux aménagements hydro-agricoles.

57. En ce qui concerne la culture du blé en contresaison froide, elle devrait atteindre 3.531 tonnes, marquant ainsi une hausse de près de 47% par rapport à la campagne précédente, du fait d'une augmentation des superficies d'environ 431 ha, pour se situer à 1.508 ha.

58. Pour ce qui est du pluvial, les prévisions tablent sur la mise en culture, en céréales traditionnelles, de 230.000 ha au titre de la campagne agricole 2016/2017. Cet objectif, fixé avant le démarrage de l'hivernage, tenait compte des incertitudes sur le déroulé de la situation pluviométrique de l'année 2016, d'où un recul de 2,2% par rapport aux superficies effectivement emblavées en pluvial au cours de la campagne précédente (2015/2016), lesquelles se sont établies à 235.122 ha.

59. Globalement en 2016, la production nette céréalière devrait enregistrer une hausse de 3,1% par rapport à l'année précédente, pour se situer à 246.306 tonnes. Ainsi, en raison de la hausse attendue des prix céréaliers de base (1,8%), la valeur ajoutée de l'agriculture connaîtrait en 2016 une évolution de +2,7% en termes réels et +4,5% en nominal.

Rapport économique et financier 2017

60. Il est à rappeler que pour soutenir la campagne agricole 2016/2017 en pluvial, les pouvoirs publics ont pris un certain nombre de mesures, notamment, la distribution de semences aux producteurs, la réhabilitation des barrages et le renforcement des digues et diguettes ainsi que la mécanisation agricole en pluvial à travers l'acquisition de mini-tracteurs pour faciliter les travaux de sol.

61. **Sous-secteur élevage :** la situation pastorale s'est nettement améliorée en 2016 par rapport à l'année 2015 (qui fut également une bonne année pastorale) et s'est caractérisée par une disponibilité progressive en pâturages et en eau d'abreuvement dans toute la zone agropastorale.

62. Cette situation a été très favorable à la dynamique du sous-secteur de l'élevage. En effet, le taux de croît du cheptel, estimé entre 2014 et 2016 dans le cadre d'une enquête du département de l'Élevage, est nettement supérieur à la moyenne des cinq années précédentes. En moyenne sur la période 2014-2016, comparé à la moyenne entre 2009 et 2013, le taux de croît est de : 3,8% contre 1,4% pour les bovins ; 5,7% contre 5% pour les petits ruminants ; et 1,4% contre 0,7% pour les camelins. Cette augmentation de l'effectif du cheptel a résulté de plusieurs facteurs notamment l'amélioration de la situation des pâturages suite à une bonne pluviométrie, la diminution de taux d'abattage consécutive à la disponibilité d'aliments de bétail mais également et surtout la maîtrise des maladies animales. Ainsi, la valeur ajoutée réelle de l'élevage devrait progresser à un taux de 5% en 2016, supérieur à la croissance du PIB dans son ensemble, contre une prévision initiale de 3,8%. La contribution du sous-secteur à la croissance globale est ainsi passée de 1% à 1,1% entre 2015 et 2016.

63. **Sous-secteur pêche :** les exportations de la composante pêche industrielle (poissons et produits transformés) ont connu, sur les sept (7) premiers mois de l'année 2016, comparés à la même période de l'année précédente, une augmentation de 21,5% en quantité et 25,7% en valeur, soit respectivement 469.020 tonnes et 137,14 milliards d'UM. Cette nette reprise a été essentiellement dictée par une évolution favorable des exportations de poissons ; les exportations des produits transformés ayant connu une reprise modérée (5,8% en valeur et 14,1% en quantité) sur la période. Ainsi, les exportations de poissons se sont établies à 424.169 tonnes pour une valeur de 117,69 milliards d'UM, soit respectivement une hausse de 23,4% et près de 28% sur la période et

Rapport économique et financier 2017

ce, malgré les baisses importantes (-31,3% en quantité et -15,5% en valeur) enregistrées par les exportations de céphalopodes.

64. Si ces tendances se maintiennent sur le reste de l'année, les exportations de la pêche marqueront en 2016 une hausse de 22,2% en quantité. Toutefois, elles connaîtraient un léger fléchissement (-2,4%) en valeur, consécutif à la forte baisse (-39%) enregistrée par la valeur des exportations de céphalopodes (25% de la valeur marchande du sous-secteur) en liaison avec le recul (-31%) des quantités exportées de cette espèce, combinée avec une dépréciation des prix de près de 12%.

65. En dépit des contreperformances des exportations de céphalopodes, la valeur ajoutée réelle du sous-secteur de la pêche devrait croître de 6,6% en 2016, contre une prévision initiale de 4,7%, du fait de l'intensification de l'activité observée sur les autres espèces et traduite notamment par une forte augmentation du volume exporté des pélagiques de 85% et des produits divers (produits frais, langoustes, crevettes, etc.) de 15,3%. Le sous-secteur a contribué pour 0,2 point à la croissance globale (contre 0% en 2015).

66. **Sous-secteur minerais de fer (SNIM)** : à la fin du mois d'août 2016, la SNIM a réalisé une production de 8,715 millions de tonnes, soit une augmentation de 12,6% par rapport à la même période en 2015, du fait

données mensuelles SNIM	Fin Août 2015	Fin Août 2016	Variation en %
Production (milliers t)	7 737	8 715	12,6
Exportations (milliers t)	7 323	8 733	19,3
Exportations (millions USD)	251	287	14,4
Prix implicite USD/T	34,3	32,9	-4,1
Source SNIM			

de l'entrée en exploitation du gisement de GUELB II. Dans le même ordre, les quantités exportées ont augmenté de 19,3%, permettant ainsi une hausse (+14,4%) des recettes en devises de la société pour les situer à 287 millions USD et ce, en dépit du fléchissement des prix du fer (-4,1%) sur la période.

67. A ce rythme, l'entreprise prévoit d'atteindre une production annuelle de 13,5 millions de tonnes en 2016 (contre 15,2 millions de tonnes initialement prévues), permettant ainsi d'accroître la valeur ajoutée réelle de 16,3%, alors que la prévision initiale était de 30,9%. A la fin du dernier trimestre de 2016, le niveau du prix du fer marquerait

Rapport économique et financier 2017

un surplus de 18,1 USD⁴ par rapport aux hypothèses de prévisions de prix en début d'année, pour se situer à 53,9 USD/tonne, permettant d'atteindre un chiffre d'affaires de 137,551 milliards d'UM contre une prévision initiale de 108,714 milliards d'UM, observant une hausse de près de 24% contre une baisse de 2,3% par rapport à l'année 2015. Ainsi, la valeur ajoutée nominale, initialement prévue en baisse de 44,2 milliards d'UM, devrait enregistrer sur l'année 2016 une hausse de près de 20% par rapport à 2015 pour se situer à 53,2 milliards d'UM. La contribution à la croissance du PIB total s'est située à 0,8% en 2016, alors qu'elle était négative (-0,7%) l'année précédente.

68. *Sous-secteur des minerais non-ferreux* : au terme du premier semestre 2016, la production de cuivre de MCM a marqué un recul de 10,1% par rapport à la même période de l'année 2015, pour se situer à 19.584 tonnes ; et la production d'or a, également, observé un léger repli (-0,3%) sur la période. Toutefois, en raison des efforts menés par la Société pour l'amélioration des performances des concentrateurs, afin d'augmenter la récupération du métal, les exportations de cuivre et de l'or ont augmenté respectivement de 27,8% et 43,4% sur la période.

MCM (données premier semestre)	2015	2016	Variation en %
Production cuivre (milliers de tonnes)	21,78	19,58	-10,1
Exportations cuivre (milliers de tonnes)	18,48	23,62	27,8
Production or (milliers d'onces)	30,71	30,60	-0,3
Exportations or (milliers d'onces)	27,43	39,34	43,4
Source: MCM			

69. Sur cette base, la Société prévoit d'atteindre, en 2016, une production de 41.367 tonnes de cuivre et 64.508 onces d'or, soit respectivement une baisse de 8,1% et une légère hausse de 0,8% par rapport à l'année 2015. Parallèlement, les prix unitaires ont marqué un net redressement par rapport aux prévisions initiales du début d'année ; ils ont connu une dépréciation de 13,6% pour le cuivre et une hausse de près de 11% pour l'or.

70. Ainsi, la valeur ajoutée nominale de la Société devrait accuser, en 2016, une baisse de près de 11% comparativement à l'année 2015. Toutefois, l'appréciation des prix du baril de pétrole observée ces derniers mois aurait une incidence sur le renchérissement des coûts de production de la Société, se traduisant ainsi par un recul de la valeur ajoutée réelle de 8,1% par rapport à l'année précédente.

⁴ WEO Octobre 2016

Rapport économique et financier 2017

71. S'agissant de la mine d'or de TASIAST, et sur la base des données disponibles au premier semestre de l'année 2016, la production d'or s'est située à 76.655 onces, soit une baisse de 31,5% par rapport à la même période de 2015, liée à une conjoncture internationale défavorable et aux difficultés opérationnelles traversées par la Société au cours de l'année.

	2015	2016	Variation en %
TASIAST (données premier semestre)			
Production or (milliers d'onces)	111,90	76,66	-31,5
Exportations or (milliers d'onces)	106,73	76,86	-28,0
Source: TASIAST			

72. Selon les dernières prévisions, la production et les exportations de la société devraient s'établir à 164.281 onces d'or sur l'année, marquant ainsi une diminution de 25% relativement à 2015. Ainsi, malgré l'appréciation (+10,5%) des cours du métal jaune en 2016, les revenus de la Société devraient connaître une baisse de 16% en comparaison à 2015, pour se situer à 209,5 millions USD. Cette situation se traduirait par un repli de la valeur ajoutée réelle du sous-secteur de près de 23%.

73. Dans l'ensemble, la valeur ajoutée du sous-secteur des minerais non-ferreux (cuivre et or) devrait connaître, en 2016, un recul de 15,5% en termes réels et 4,2% en termes nominaux (effet redressement des prix). Comme conséquence de ce recul, la contribution du sous-secteur est aussi devenue négative de 0,5% contre une stabilité en 2015.

74. **Sous-secteur pétrolier :** la production annuelle de 2016, initialement prévue à 1,73 millions de barils, devrait enregistrer une baisse de 7% par rapport à 2015. Selon la SMHPM, cette contreperformance s'est davantage aggravée (-10,8%) pour établir cette production à 1,66 millions de barils, du fait des difficultés techniques récurrentes que traverse le gisement. Toutefois, en raison du redressement des cours du pétrole, la valeur de la production s'est nettement améliorée pour se situer à 69 millions USD contre une prévision initiale de 50 millions USD. Ainsi, la forte baisse envisagée pour la valeur ajoutée nominale devrait être contenue autour de -19,1%. En termes réels, la croissance du sous-secteur devrait accuser un recul de près de 11% par rapport à 2015.

75. **Sous-secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) :** sur la base de l'évolution de la Formation brute de capital fixe (FBCF) publique en 2016, le sous-secteur des BTP devrait croître de 1,3% en termes nominaux par rapport à l'année 2015. En

Rapport économique et financier 2017

termes réels, la valeur ajoutée du sous-secteur devrait rester stable par rapport à 2015 contre une prévision initiale en baisse de 3,5%. Ce redressement de l'activité par rapport aux prévisions initiales a résulté des dépenses d'investissement occasionnées par les travaux de préparation du sommet des Etats de la Ligue Arabe. Sur cette base, la contribution du sous-secteur devrait rester stable en 2016 contre -1,7% l'année dernière.

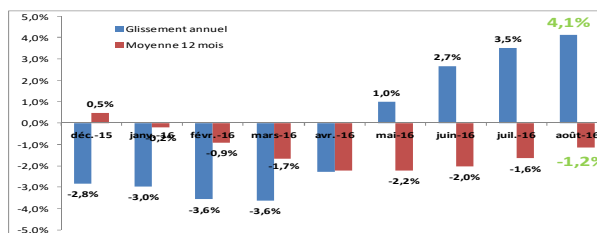
76. Sous-secteur des services : constitués des services privés (transports/télécommunications, commerce/restaurants/hôtels, services bancaires et d'assurances, etc.) et des Administrations Publiques (APU), le sous-secteur des services, devrait enregistrer, en 2016, une croissance en termes réels de 2,8% et ce, malgré le ralentissement observé sur la composante transports/télécommunications. En effet, la consommation du gasoil pour le transport, indicateur de mesure de cette branche d'activité, devrait se situer à 277.000 tonnes en 2016 contre 297.378 tonnes en 2015, soit un recul de près de 7%, lié essentiellement à la baisse de la consommation d'hydrocarbures dans les industries extractives. Quant aux télécommunications, le chiffre d'affaires marquerait une hausse de 5%. Au total, la croissance de la valeur ajoutée des transports/télécommunications ne devrait pas dépasser cette année le taux de 2,1% en réel et 1,8% en nominal. De même, la valeur ajoutée réelle de la composante APU devrait enregistrer une baisse de 1,1% en 2016, résultant de la variation des effectifs de la fonction publique, qui sont passés à 40.897 fonctionnaires et agents de l'Etat en juin 2016, du fait des départs à la retraite et de l'assainissement/nettoyage du fichier de la solde.

77. Ces résultats médiocres ont été, toutefois, contenus par le redressement de l'activité au niveau des composantes commerce/restaurants/hôtels et des autres services privés (banques, assurances, etc.) qui ont crû respectivement de 3,4% et 4,7% (contre 3,1% et 3,5% en prévision initiale) du fait du recul prévisionnel de l'inflation et des bons résultats enregistrés par les hôtels lors du sommet de la Ligue Arabe. Conséquence de ces résultats contrastés, la contribution du secteur à la croissance de l'économie en 2016 a accusé une baisse de 0,6 point pour s'établir à 1,0% (contre 1,6% en 2015).

II-1-2 Inflation : hausse relativement faible des prix à la consommation en 2016....

Rapport économique et financier 2017

78. Après une série de tendances baissières, en glissement annuel, entre juillet 2015 et avril 2016, l'inflation a connu une reprise progressive à partir du mois de juin 2016 pour marquer une évolution de +4,1% au mois d'août contre 3,5% le mois précédent.



Cette remontée de l'inflation au mois d'août est imputable principalement aux tensions inflationnistes (+10%) observées sur la fonction « produits alimentaires, boissons non-alcoolisées » qui, à elle seule, représente 43,3% du panier de l'indice.

79. En moyenne annuelle, la reprise de l'inflation a, toutefois, été annihilée par la fréquence des baisses de prix observées au cours des 10 derniers mois (novembre 2015 – août 2016), qui s'est traduite par un recul de l'inflation de 1,1% sur cette fonction.

80. Ainsi, malgré les reprises observées sur les fonctions « transports » (+2,4%) et, dans une moindre mesure, le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,4%), l'inflation a globalement connu une baisse de 1,2% en moyenne annuelle à fin août 2016.

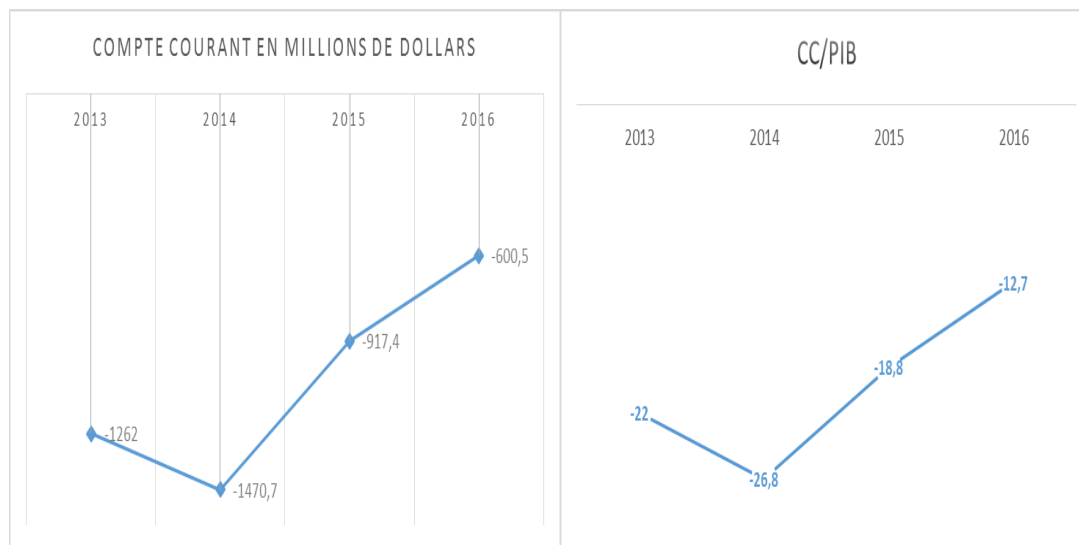
81. Si cette tendance se poursuit sur les prochains mois, la hausse des prix à la consommation s'établirait, en moyenne annuelle, à 1,3% en 2016, largement en deçà du niveau moyen de 3,6% initialement prévu.

II-2 Secteur extérieur

Rapport économique et financier 2017

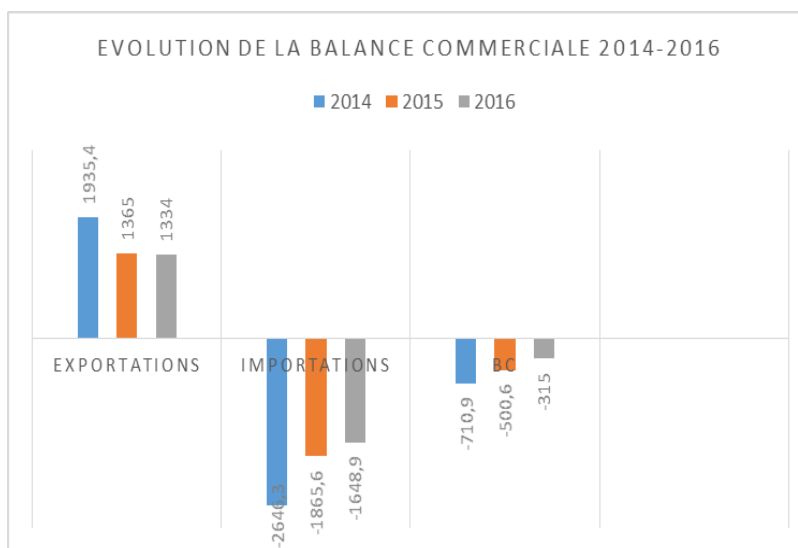
82. En 2015, la **balance courante** s'est soldée par un déficit de 917,4 millions de dollars US, soit 18,8% du PIB. Elle enregistre ainsi une nette amélioration après deux années consécutives de détérioration caractérisées par un déficit de 22% et 26,8% respectivement en 2013 et 2014. La décomposition de ce solde montre que l'évolution favorable du poste services (net) explique, en grande partie, le comportement de la balance courante. En effet, le niveau de déficit de ce poste est passé de 841,4 millions de dollars US en 2013 à 398,5 millions de dollars US en 2015, enregistrant ainsi une amélioration significative, qui a contribué à atténuer le déficit du compte courant.

83. En 2016, cette tendance devrait se poursuivre, avec un déficit du compte courant qui s'établirait à 600,5 millions de dollars US, correspondant à 12,7% du PIB ; cette performance du compte des transactions courantes observée en 2016 serait, également, imputable au bon comportement de la balance commerciale. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la balance courante sur la période 2013-2016.



84. En effet, après des résultats médiocres de l'année 2014, résultant essentiellement de la dépréciation des cours internationaux des minerais métalliques, la balance des échanges de biens s'est redressée progressivement pour s'établir à un solde déficitaire de 315 millions de dollars US en 2016 (contre 711 et 500,6 millions de dollars US respectivement en 2014 et 2015), soit sa meilleure performance de ces cinq dernières années.

Rapport économique et financier 2017



84. Sur la période 2013-2016, les **exportations** en valeur de la Mauritanie se sont contractées, en moyenne, de 19,2%, s'établissant à 1.334 millions de dollars US en 2016 contre 2.651,4 millions de dollars trois ans auparavant. Leur poids dans le PIB est passé de 54% en 2013 à 39% en 2015 ; elle devrait être de 28% en 2016. Cette contreperformance des exportations s'explique principalement par sa forte dépendance des minerais métalliques dont les cours sur le marché mondial se sont effondrés depuis la fin de l'année 2014. Il s'agit, notamment :

i) du minerai de fer: la valeur des exportations a baissé de 1.358,1 millions de dollars US (51,2% du total des exportations de biens) en 2013, à seulement 340 millions de dollars US (25%) en 2015. Il est prévu une reprise modérée en 2016, pour s'établir à 396 millions de dollars US sur l'année (soit une hausse de 16,4% par rapport à 2015) ;

ii) du cuivre : son poids dans le total des exportations a perdu trois points entre 2013 et 2015, passant de 216,3 à 195,1 millions dollars US en 2015. En 2016, la baisse des exportations sera plus prononcée, avec une régression de 25,5% par rapport à l'année passée ;

iii) de l'or : le poids de ce produit minier dans les exportations globales a connu une hausse en termes relatifs passant de 17,8% en 2013 à 23,8% en 2015 et ce, en dépit de la baisse de près de 17% de la valeur, qui s'est établie à 325,3 millions de dollars US en 2015. En 2016, les recettes d'exportations du métal jaune devraient encore chuter de plus de 22% (252,8 millions de dollar US), malgré une relative remontée (+7,7%) des cours mondiaux.

Rapport économique et financier 2017

85. Au total, le poids de ces trois produits sur les recettes en devises est ainsi passé de 78,2% en 2013 à moins de 60% en 2016, soit une baisse de plus de 18 points sur la période.

86. Les exportations en valeur de *pétrole* brut sont passées d'environ 217 millions de dollars US (8,2% des exportations de biens) en 2013 à 194,88 millions de dollars en 2014, puis 73,1 millions de dollars US (5,4%) en 2015, avant d'enregistrer une hausse de 19% en 2016 pour atteindre 87 millions de dollars US, liée surtout au redressement des prix observé ces derniers mois.

87. En ce qui concerne le *poisson*, contrairement aux produits précédents, les exportations ont évolué dans le sens favorable durant la période 2013-2016, enregistrant une hausse de 6,3% en moyenne annuelle. Les recettes en devises tirées de la vente du poisson devraient ainsi s'établir à 394,6 millions de dollars US en 2016 contre 329,7 millions de dollars US en 2013. Leur part dans le total des exportations a plus que doublé passant de 12,4% en 2013 à 28,5% en 2015 ; elle devrait atteindre 29,6% en 2016.

Tableau 7 : Evolution de la structure des exportations 2013-2016

En millions de dollars US	2013	2014	2015	2016
Exportations	2.651,4	1.935,4	1.365	1.334
Variations %		-27,0%	-29,5%	-2%
Minerai de fer	1.358,1	730,7	340	394,8
Pétrole brut	216,9	194,8	73,1	87,0
Cuivre	216,3	165,8	195,1	145,3
Or	471,7	407,4	325,3	252,8
Poisson	329,7	377,5	388,9	394,6
% des exportations				
Minerai de fer	51,2%	37,8%	24,9%	29,7
Pétrole brut	8,2%	10,1%	5,4%	6,5%
Cuivre	8,2%	8,6%	14,3%	10,9%
Or	17,8%	21,0%	23,8%	19%
Poisson	12,4%	19,5%	28,5%	29,6%
Total	97,8%	96,9%	96,9%	95,6%

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes et Staff FMI (Octobre 2016)

88. Parallèlement, l'évolution des *importations* de marchandises a été également marquée sur la période par un important recul de plus de 18% en moyenne, passant de

Rapport économique et financier 2017

3.044,4 millions de dollars US en 2013 à 1.865,6 millions de dollars US en 2015, et 1.649 millions de dollars US en 2016.

89. Les raisons de cette baisse des importations peuvent être recherchées dans l'évolution de leur structure. En effet, cette dernière comporte trois principales composantes : produits alimentaires, produits pétroliers et biens d'équipements, qui représentent, en moyenne, près de 71% de la valeur des importations de biens entre 2013 et 2016.

90. Bien qu'ils restent la composante la plus importante, les *biens d'équipements*, ont accusé une baisse significative sur la période, passant de près de 1.294 millions de dollars US en 2013 à seulement 393,3 millions de dollars US en 2016. En termes relatifs, ils sont passés de 42,5% à 24% des importations sur la période. L'achèvement des travaux de construction de l'aéroport international Oumtounsy justifie, pour l'essentiel, la baisse des importations de cette catégorie de biens.

91. Après un léger fléchissement (-1,7%) en 2014, les importations *alimentaires* ont repris en 2015 et devraient s'établir à 408,3 à fin 2016, en raison vraisemblablement de la tendance à la hausse des prix mondiaux de certains produits tels que le sucre, le riz et l'huile de soja observée ces derniers mois, impactée par les conditions météorologiques non-favorables dans certaines régions du monde.

92. La facture *pétrolière* a connu une baisse drastique passant de 633,8 millions de dollars US en 2013 à moins de la moitié (246,1 millions de dollars US) en 2016. La forte baisse des cours du baril de Brent enregistrée sur la période serait à l'origine de cette contraction des importations des produits pétroliers.

Tableau 8 : Evolution de la structure des importations 2013-2016

En millions de dollars US	2013	2014	2015	2016
---------------------------	------	------	------	------

Rapport économique et financier 2017

Importations	3.044,4	2.646,3	1.865,6	1.648,9
variation en %		-13,1%	-29,5%	-11,6%
Produits alimentaires	377	370,5	395,3	408,3
Produits pétrolier	633,8	595,9	292,1	246,1
Biens d'équipements	1.293,8	954,8	626,3	393,3
	2.304,6	1.921,2	1.313,7	1.047,7
en % des importations				
Produits alimentaires	12,4%	14,0%	21,2%	24,8%
Produits pétrolier	20,8%	22,5%	15,7%	14,9%
biens d'équipements	42,5%	36,1%	33,6%	23,9%
Total	75,7%	72,6%	70,4%	63,5%

93. Le solde du **compte de capital et des opérations financières** est estimé, en 2016, en excédent de 559,7 millions de dollars US contre 1.569,6 millions dollars US en 2013, enregistrant ainsi une baisse continue sur la période (-29% en moyenne annuelle sur les quatre années), imputable à la détérioration du compte des opérations financières.

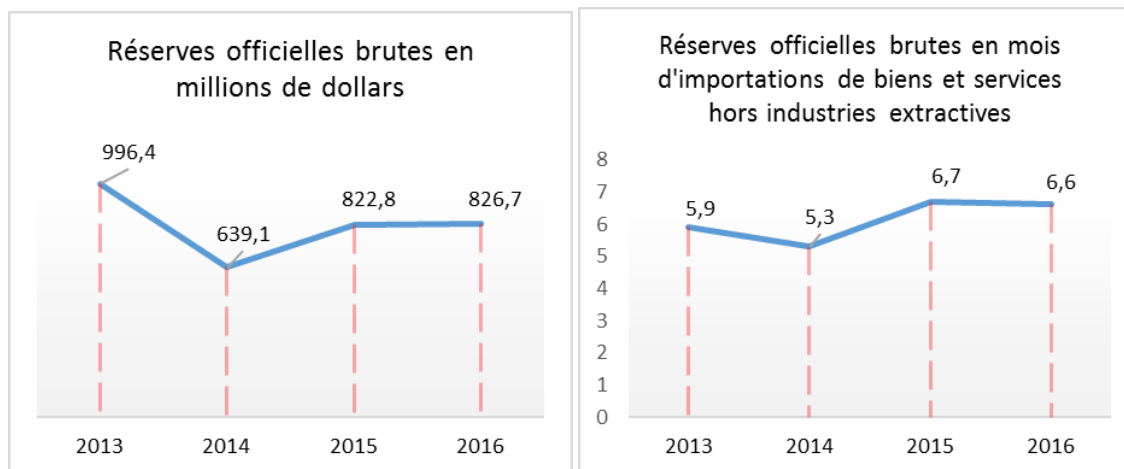
94. Le solde du compte *d'opérations financières* est passé de près de 1.565 millions de dollars en 2013 à 559,7 millions de dollars US cette année, soit un net recul de plus de 1.000 millions de dollars US. Cette situation reflète ainsi les médiocres performances des flux nets d'Investissements directs étrangers (IDE) qui ont accusé une diminution de 33,4%, en moyenne annuelle, par rapport à leur niveau de 2013, partiellement atténuée par le bon comportement des décaissements au titre des projets d'investissements publics (298,6 millions de dollars US en 2016 contre environ 176,4 en 2013). Le repli des IDE serait vraisemblablement lié au report de certains investissements dans le secteur aurifère et du cuivre, suite à la baisse des cours mondiaux de ces minerais et des perspectives incertaines.

95. Excédentaire à hauteur de 16,3 millions de dollars en 2013, le solde global de la **balance des paiements** a renoué avec une situation déficitaire atteignant un niveau record en 2014 (-309,4 millions de dollars US) avant de commencer à s'améliorer et s'établirait à environ 41 millions de dollars US en 2016.

96. Après avoir atteint près de 1.000 millions de dollars US en 2013, les **réserves officielles de change** se sont contractées l'année suivante pour s'établir à 639,1 millions

Rapport économique et financier 2017

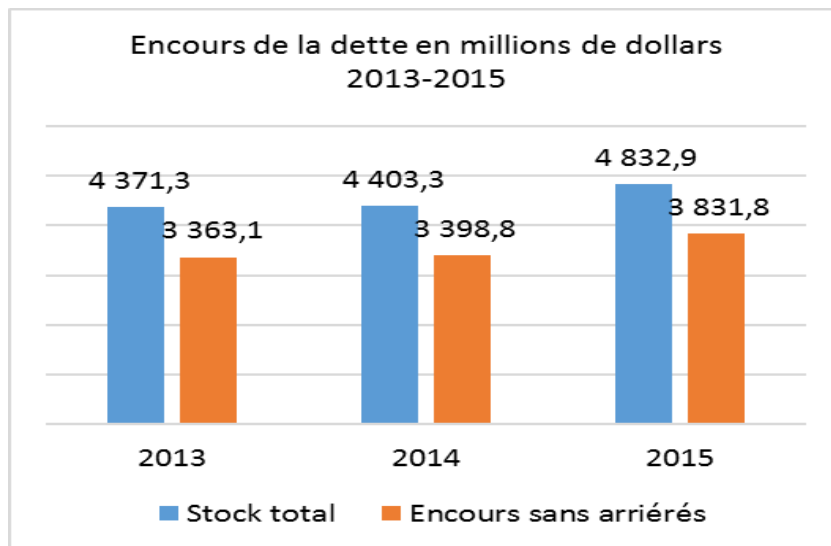
de dollars US avant de reprendre progressivement, et devraient s'établir à 826,7 millions de dollars en 2016. Toutefois, exprimées en mois d'importations de biens et services, les réserves de change sont restées à un niveau confortable avec l'équivalent de plus de 6 mois en moyenne sur la période. Le versement de la compensation financière au titre de l'Accord de partenariat de pêche (APP) avec l'Union européenne en 2015 a, également, contribué à renforcer le niveau de réserves de change.



II-3 Dette extérieure

Rapport économique et financier 2017

97. La dette extérieure totale de la Mauritanie a connu une croissance annuelle moyenne de 3,4% (4,4% pour la dette active) sur la période 2013-2015. Cette augmentation est liée essentiellement au financement des projets et programmes d'investissements publics, afin de doter le pays d'infrastructures économiques et sociales appropriées. En termes de PIB, le taux d'endettement (encours sans arriérés) est passé de 58,8% en 2013 à 78,6% en 2015. Une augmentation prononcée de 17 points est enregistrée en 2015 suite à l'accroissement des tirages sur emprunts extérieurs.

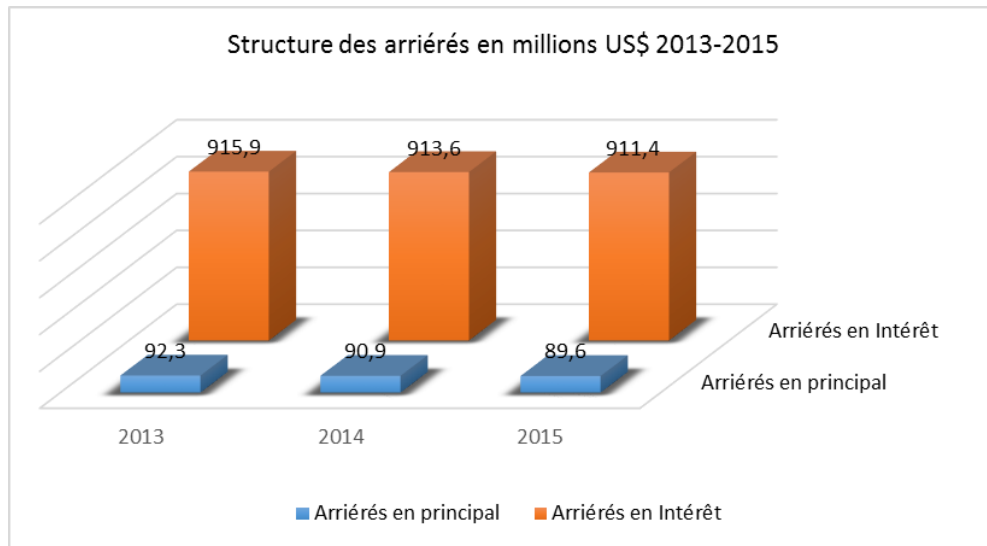


Source : Direction de la dette extérieure (MEF) et BCM

98. La répartition de la dette active selon les créanciers montre que la dette multilatérale représente près de 63% en moyenne, dont 81,5% est assurée par trois bailleurs, à savoir le FADES, l'IDA et la BID. Quant à la dette bilatérale, elle représente 37,1% du stock total de la dette extérieure, dont 88,0% est due par cinq pays : la Chine, l'Arabie Saoudite, le Koweït, la France et la Libye.

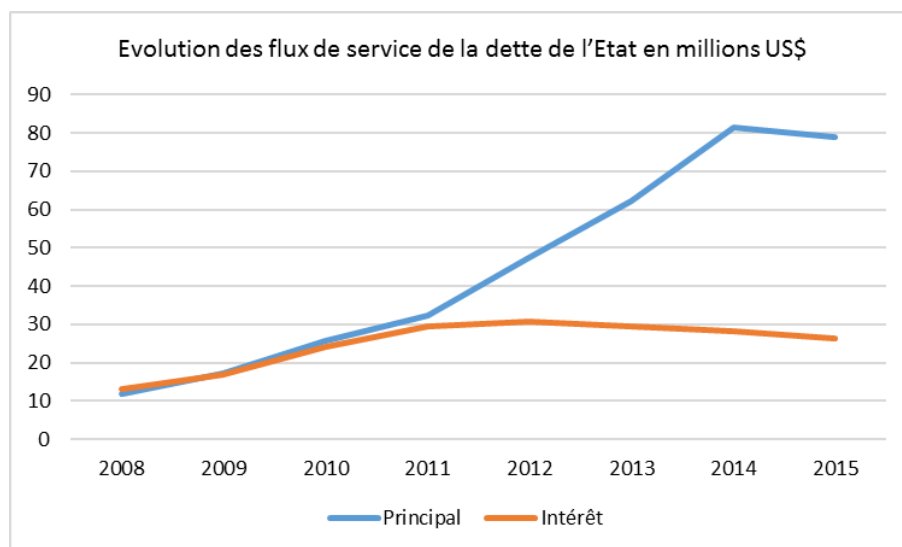
99. L'encours des arriérés (dette passive) représente en moyenne 22,2% du stock total de la dette sur la période 2013-2015. Il est passé de 915,9 millions de dollars en 2013 à 911,4 millions en 2015. Cette catégorie de la dette trouve son origine essentiellement dans la capitalisation des intérêts, qui représentent à eux seuls près de 91% en moyenne.

Rapport économique et financier 2017



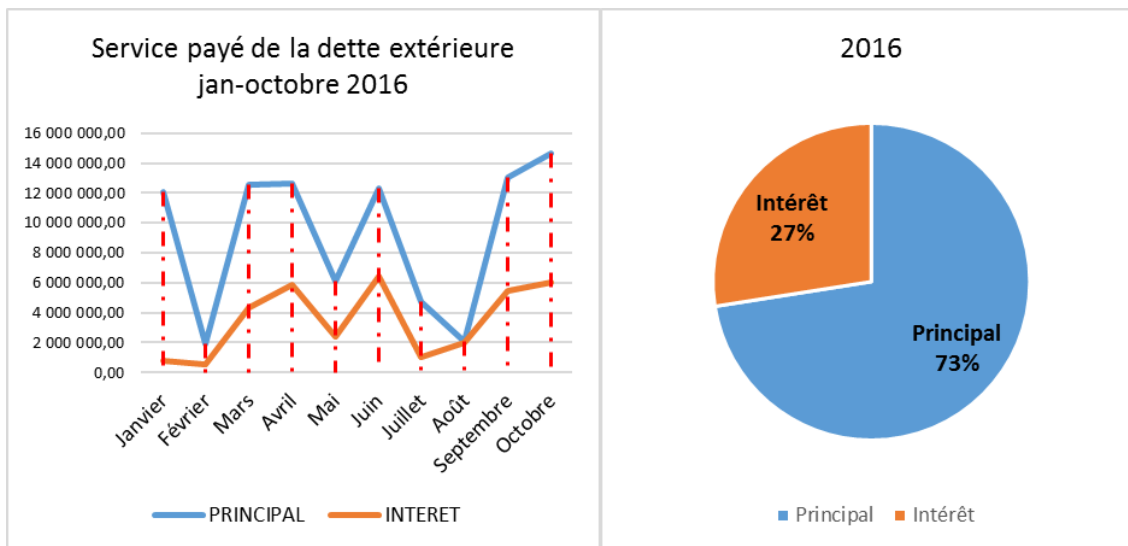
100. Concernant l'évolution du service de la dette extérieure, elle montre une baisse des intérêts de 10,7% en moyenne sur la période 2013-2015, passant de 29,6 millions de dollars US en 2013 à 26,4 millions de dollars US en 2015. Cependant, le remboursement du principal a atteint son pic en 2014 avec 109,7 millions de dollars US avant de s'infléchir en 2015 pour s'établir à 105,5 millions de dollars US.

101. Il y a lieu de noter que la part des intérêts dans le service de la dette est relativement faible, représentant 27,7% en moyenne du total du service. Ce constat traduit la priorité donnée à l'Etat au recours aux emprunts concessionnels.



Rapport économique et financier 2017

102. Les paiements au titre du service de la dette sur les dix premiers mois de l'année 2016 s'élèvent à 126,78 millions de dollars US, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année dernière, dont 72,5% correspond à des règlements au titre du principal.



II-4 Situation des finances publiques (au 30/09/2016)/TOFE

103. En dépit d'une conjoncture peu favorable, la gestion des finances publiques en 2016 a continué à s'inscrire dans la poursuite de la politique de consolidation budgétaire et de maîtrise de l'endettement, afin de préserver la stabilité macroéconomique.

104. Globalement, à la fin du mois de septembre 2016, le solde budgétaire global (dons compris) est déficitaire de 5,31 milliards d'UM, contre 40,55 milliards d'UM enregistrés sur la même période de l'année précédente ; et le déficit global (hors dons) s'est établi à 31,21 milliards d'UM (contre 64,34 milliards d'UM au 30 septembre 2015). Cette amélioration des soldes budgétaires est due, en grande partie, aux efforts de mobilisation de ressources intérieures (impôts et taxes) et d'appuis budgétaires.

105. Sur la base des données annuelles, le solde budgétaire global s'est amélioré passant d'un déficit de 4% à 3,7% du PIB non-extractif respectivement en 2014 et 2015. En 2016, le solde budgétaire devrait être légèrement excédentaire de 0,05% du PIB non-extractif.

L'analyse de l'évolution des recettes et dépenses budgétaires au cours des neuf (9) mois écoulés de l'année 2016 appelle les observations suivantes :

II-4-1 Recettes budgétaires

106. Afin de compenser progressivement le gap des revenus tirés du secteur extractif, le Gouvernement a pris, à partir de 2015, une série de mesures fiscales visant à augmenter les ressources budgétaires. Ces mesures ont porté principalement sur : (i) le relèvement de 2 points du taux normal de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour le porter à 16% (contre 14% auparavant) ; (ii) la hausse de la TVA sur les produits pétroliers à 20% (contre 18% précédemment) ; (iii) la majoration des tarifs de la taxe de consommation de 30 UM par litre et/ou par kg (à l'exception du fuel-oil domestique, du fuel-oil léger et du fuel-oil lourd) ; (iv) l'application de la valeur en douane comme base de taxation du Droit fiscal à l'importation (DFI) ; (v) l'introduction d'une taxe à l'exportation sur les produits de la pêche dont le taux varie de 1% à 10% selon les produits ; et (vi) la mobilisation d'un volume important de dons budgétaires.

107. Aussi, en vue d'encourager la consommation du riz local, l'imposition du riz importé a été rétablie et le taux de DFI qui frappe ce produit a été revu à la hausse à 35,09%.

108. Les informations disponibles au 30 septembre 2016 montrent que les revenus non pétroliers et les dons se sont établis à près de 327,18 milliards d'UM, soit un taux de réalisation de 75,7% par rapport aux prévisions initiales, et une augmentation de 2,3% en glissement annuel, liée essentiellement à la bonne tenue des recettes fiscales, notamment les taxes sur les biens et services et les droits et taxes sur le commerce international.

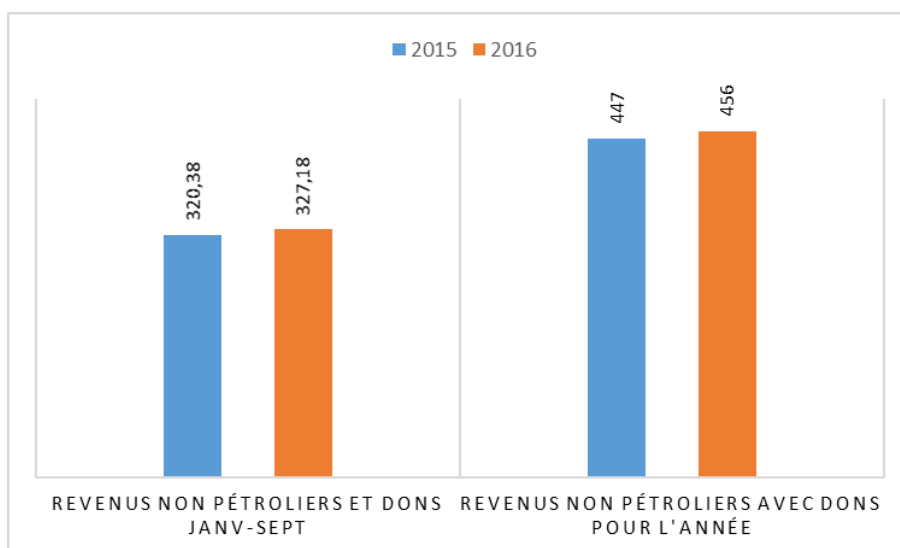


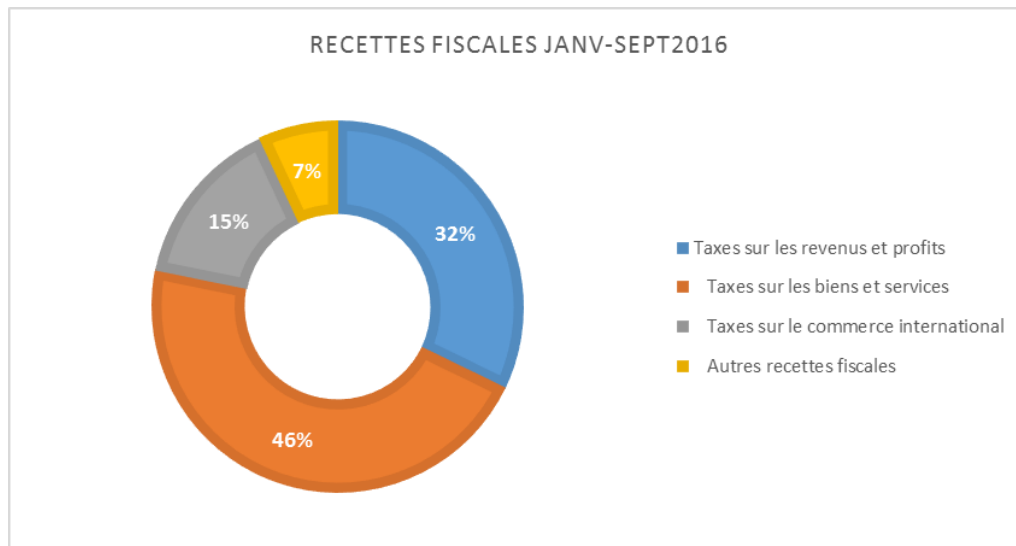
Figure 3 : Evolution des revenus non pétroliers et dons 2015-2016

Evolution des recettes fiscales

109. Pour l'année en cours, les prévisions révisées des recettes fiscales s'élèvent à 312,29 milliards d'UM, soit une hausse de 15,8% par rapport au montant réalisé au titre de l'exercice 2015.

110. L'état d'exécution pour les neuf premiers mois de l'année montre un taux de réalisation de 69,6% et une augmentation de 10,1% en glissement annuel.

111. L'examen de la structure de ces recettes fiscales montre, comme l'indique la figure ci-dessous, que les taxes sur les biens et services ont contribué pour près 51% aux réalisations, suivies des taxes sur les revenus et profits (35,4%).



112. Par rapport à l'année 2015, cette structure a connu, en 2016, une évolution globalement favorable :

- ✓ une augmentation significative au niveau des taxes sur les biens et services (+22,7%). Cette performance est tirée par le bon comportement de la Taxe sur la valeur ajoutée (+12,4%) des taxes sur les produits pétroliers (+240,2%) et des droits de consommation (71%), résultat des mesures fiscales prises dans le cadre de la loi de finances rectificative (LFR) adoptée en août 2015.
- ✓ Un gain considérable au niveau de la taxe sur le commerce international (+35,5%) et des autres recettes fiscales (+125%).

113. Cependant, les taxes sur les revenus et profits ont enregistré une légère baisse de 0,4%. La contreperformance de la plupart des composantes de cette catégorie (ITS :-11,5%), (IMF :-5,2%) et (IRCM : -1.5%) a été neutralisée par l'effort de redressement relatif au RSI qui a largement dépassé les prévisions initiales et le niveau de la réalisation l'année passée. Les pertes de recettes enregistrées au niveau de cette catégorie de recettes fiscales seraient liées aux difficultés des entreprises du secteur minier et à la baisse des intérêts payés au titre de la dette intérieure (cas de l'IRCM).

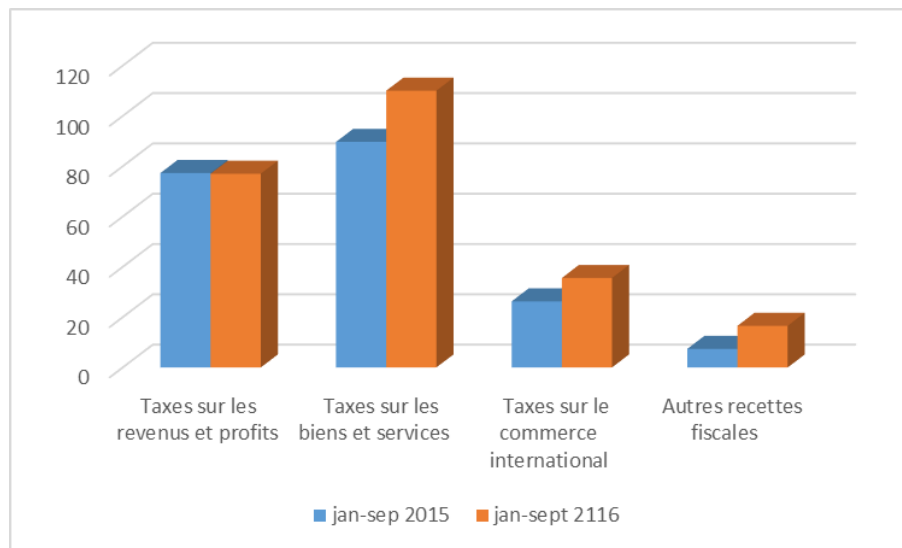


Figure 4 : Evolution de la structure des recettes fiscales

Evolution des recettes non-fiscales

114. L'état de réalisation pour les neuf premiers mois de l'année affiche un montant de 83,83 milliards d'UM, soit un taux de réalisation de 75,8% (par rapport aux prévisions révisées), et une baisse de 15,1% comparativement à la même période de l'année passée. Cette baisse s'explique principalement par le manque à gagner enregistré au niveau des postes : dividendes des entreprises publiques (-20,6%), comptes spéciaux du trésor (-15,4%) et autres recettes non-fiscales (-59,1%). Toutefois, les bons résultats obtenus au niveau des revenus tirés du secteur de la pêche (+51,3%) ont permis de compenser partiellement ce manque à gagner.

Evolution des dons

115. L'analyse du comportement des dons sur les trois premiers trimestres de l'année 2016 montre un niveau de réalisations relativement plus important que celui de la même période de l'année précédente. Ainsi, au 30 septembre 2015, le montant mobilisé au titre des dons (dons projets et appuis budgétaires) se chiffre à près de 26 milliards d'UM, soit une hausse d'environ 9%, imputable à la fois aux dons reçus au titre des projets et programmes d'investissements mais aussi aux apports financiers alloués par les partenaires, notamment dans le cadre de l'organisation du 27^{ème} Sommet des Etats de la Ligue Arabe.

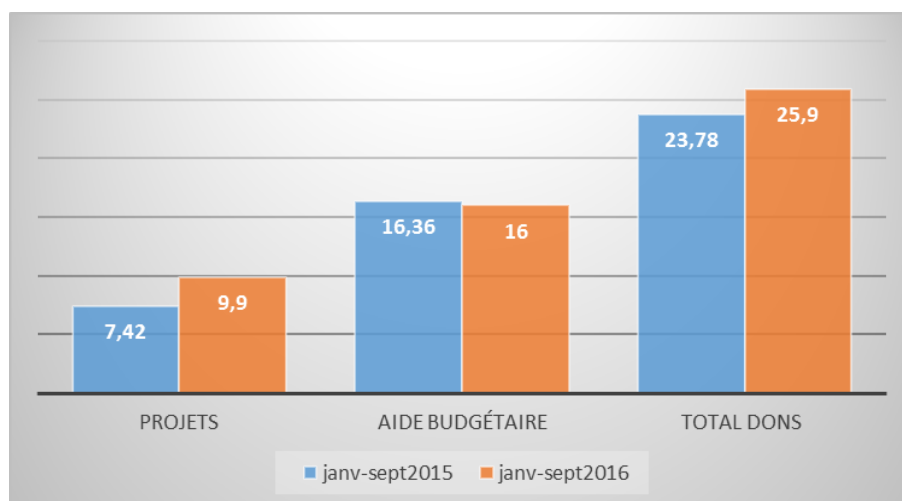


Figure 5 : Evolution de la structure des dons

Evolution des revenus pétroliers

116. Les revenus tirés du secteur pétrolier se sont établis à 8,84 milliards d'UM à la fin du mois de septembre 2016 contre 9,81 milliards d'UM réalisés sur la même période de l'année précédente, soit une moins-value de près de 10% (environ 1 milliard d'UM) et un niveau de réalisation de 73,7%. Les difficultés techniques récurrentes que traverse le gisement continuent d'impacter négativement les recettes tirées du secteur, malgré l'appréciation des prix observée ces derniers mois.

117. Au total, les ressources budgétaires de l'Etat (y compris dons et recettes pétrolières) se sont élevées à 336,02 milliards d'UM sur les trois premiers trimestres de l'année 2016, en hausse modérée de 1,8% (5,84 milliards d'UM) par rapport à la même période de l'année 2015 (330,18 milliards d'UM), et un taux de réalisation de 68,7% en comparaison aux prévisions annuelles.

118. Il y'a lieu de noter que les prévisions des recettes inscrites dans la loi de finances initiale (LFI) 2016 ont été ajustées pour prendre en compte l'encaissement de ressources budgétaires additionnelles d'un montant total de 46,74 milliards d'UM, soit une hausse de 10,6% par rapport aux prévisions initiales. Ce montant provient essentiellement d'une augmentation des recettes fiscales d'environ 2 milliards d'UM, liée à des efforts supplémentaires de recouvrement au titre des impôts sur les revenus et profits et des autres recettes fiscales, à laquelle s'ajoute une hausse des dons budgétaires de 22,63

milliards d'UM provenant des apports financiers déjà obtenus de nos partenaires arabes dans le cadre de l'organisation du Sommet des Etats de la Ligue Arabe ainsi que des appuis budgétaires attendus de la Banque mondiale (BM) pour l'équivalent de 7 milliards d'UM (soit 20 millions \$US) et de la Banque africaine de développement (BAD) à concurrence de 3,5 milliards d'UM (soit 10 millions \$US). Dans le même temps, des recettes exceptionnelles d'un montant de 20 milliards d'UM ont été enregistrées grâce au reversement au profit du budget de l'Etat d'une importante partie du produit des recettes supplémentaires du Compte d'affectation spéciale (CAS) du Fonds d'assistance et d'intervention pour le développement (FAID), justifiées par un niveau du prix international du pétrole inférieur aux prévisions initiales.

II-4-2 Dépenses budgétaires

119. En matière de dépenses publiques, les efforts ont porté sur la maîtrise des dépenses courantes et la réorientation des dépenses d'investissement vers des activités plus créatrices de valeur ajoutée et d'emplois.

120. Dans ce cadre, l'année 2016, à l'instar de 2015, a connu un effort louable et continu pour réduire le train de vie de l'Etat, assainir la masse salariale et renforcer la gouvernance des établissements publics. Cette volonté s'est traduite par une baisse des dépenses et prêts nets de l'ordre de 8% (28,77 milliards d'UM), en glissement annuel, durant les neuf premiers mois de l'année et ce, en dépit de la hausse des dépenses d'investissement financées sur ressources propres de l'Etat, justifiée principalement par la prise en charge des dépenses exceptionnelles liées aux travaux de préparation du Sommet des Etats de la Ligue Arabe tenu au mois de juillet de cette année.

121. Globalement, les dépenses exécutées jusqu'au 30 septembre 2016, près de 342 milliards d'UM (y compris les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures), se répartissent selon le type du budget comme suit : dépenses courantes pour 59% et dépenses d'équipements et prêts nets avec 41%.

Rapport économique et financier 2017

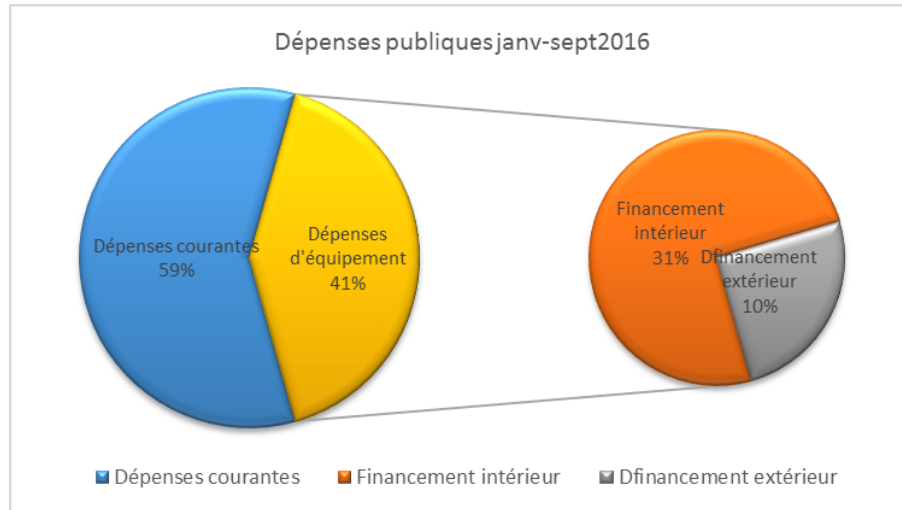


Figure 6 : Etat d'exécution des dépenses et prêts nets au cours des 9 premiers mois de 2016

122. Les résultats selon la classification économique montrent que le taux d'exécution des dépenses en équipement (71,7%) dépasse celui des dépenses courantes (67,6%). Ce constat montre l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à l'exécution des projets d'investissement dans le domaine des infrastructures économiques et sociales, afin de soutenir l'activité économique, d'améliorer le niveau et la qualité de vie des populations, de moderniser les services de l'Etat et d'attirer des investissements directs étrangers.

123. Au niveau des dépenses courantes, le taux d'exécution le plus faible à ce stade de l'année est enregistré au niveau des subventions et transferts (53,1%), alors que le taux le plus élevé est réalisé au niveau des traitements et salaires (77,0%).

Rapport économique et financier 2017

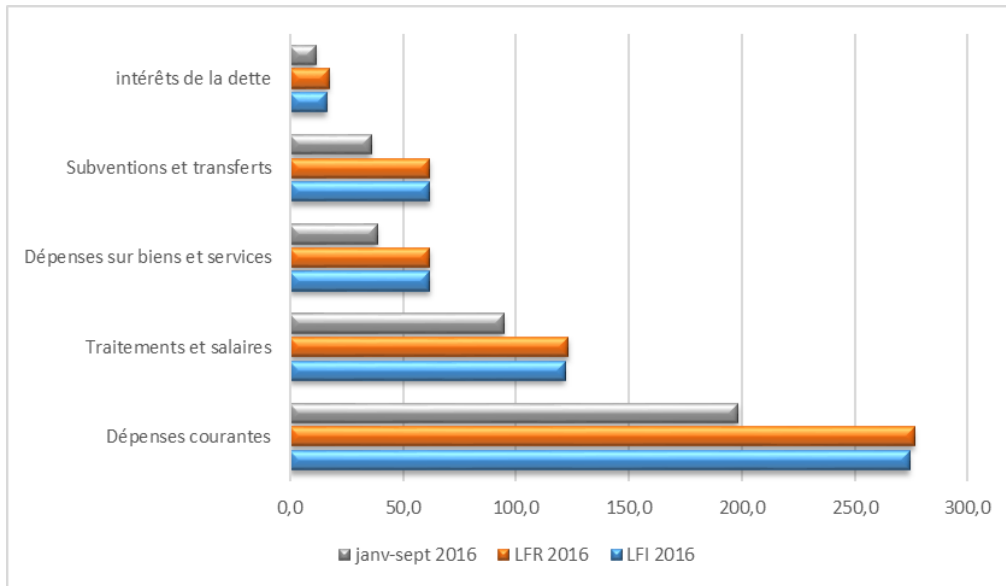


Figure 7 : Etat d'exécution des dépenses courantes, 2015-2016

124. Par rapport à l'année 2015, le rythme d'exécution, en glissement annuel, des différentes catégories des dépenses est plus lent, à l'exception des traitements et salaires (+3,2%) et des biens et services (+12,1%).

Tableau 9 : Evolution des dépenses courantes, en glissement annuel

Dépenses courantes	janv-sept2015	janv-sept2016	%
Traitements et salaires	91,83	94,76	3,2%
Biens et services	34,56	38,74	12,1%
Subventions et transferts courants	43,27	35,98	-16,8%
Intérêts sur la dette publique	11,63	11,57	-0,5%

125. L'évolution simultanée des recettes et des dépenses montre que l'étalement des recettes au cours de l'année est moins volatile que les dépenses qui ont connu une allure ascendante pour atteindre le pic en avril avant de prendre une tendance inverse.

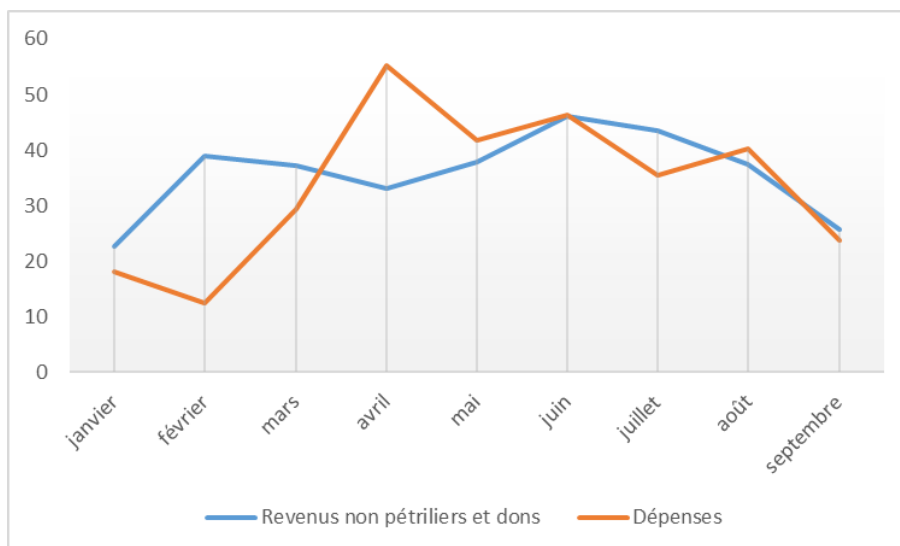


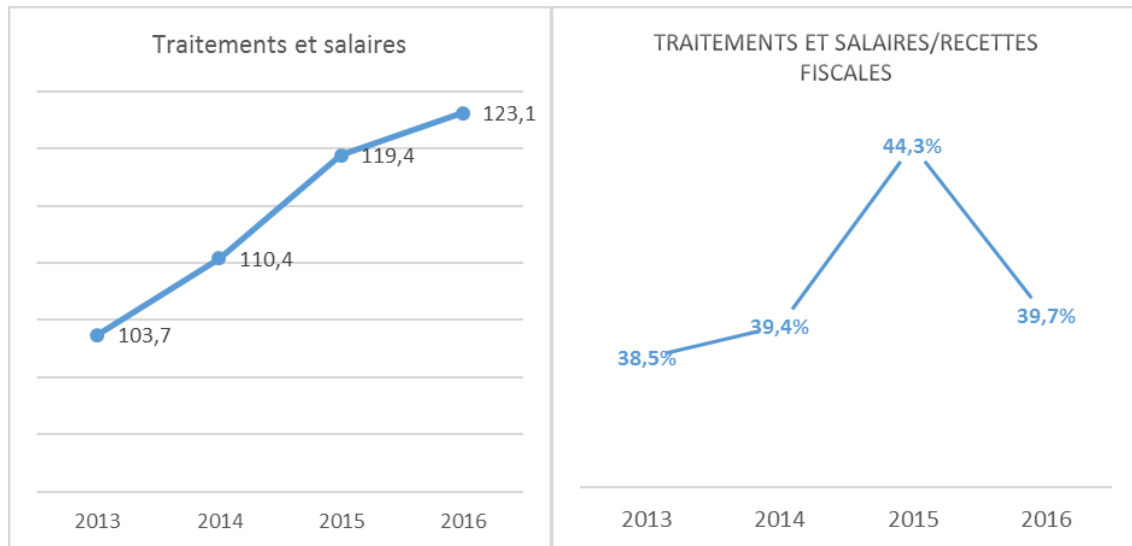
Figure 8 : Evolution des revenus et dépenses, 2016

Traitements et salaires

126. Les traitements et salaires représenteraient 44,2% du budget de fonctionnement, 26,6% du budget global et 39,4% des recettes fiscales attendues en 2016. Sur un montant de 123,10 milliards d'UM prévus pour l'exercice en cours, 77% a été exécuté au cours des neuf premiers mois.

127. La masse salariale n'a cessé d'augmenter avec un rythme de près de 6% en moyenne annuelle sur la période (2013-2016), sous l'effet d'un régime indemnitaire progressif et du déficit structurel de la caisse de retraites. Cependant, pour l'année 2016, l'évolution de la masse salariale ne devrait pas dépasser le taux de 3,1% par rapport à 2015. Ce ralentissement important peut être expliqué par les mesures d'assainissement prises cette année à travers notamment, le contrôle, l'inspection, la coordination avec la fonction publique et l'utilisation du Numéro national d'identification (NNI). L'application de cette mesure a déjà permis d'identifier quelques 2.000 doublons et de libérer une enveloppe de plus de 2 milliards d'UM.

Rapport économique et financier 2017



Dépenses sur biens et services

128. Contrairement aux traitements et salaires, qui constituent une source de rigidité budgétaire, les dépenses sur biens et services peuvent être révisées selon la conjoncture. En 2016, le montant programmé au titre de cette catégorie de dépenses représente 22,2% du budget de fonctionnement et 13,4% du budget global. A la fin du mois de septembre, elle a enregistré un taux d'exécution de 62,6% (sur une programmation de 61,93 milliards d'UM) et une croissance de 12,1% en glissement annuel.

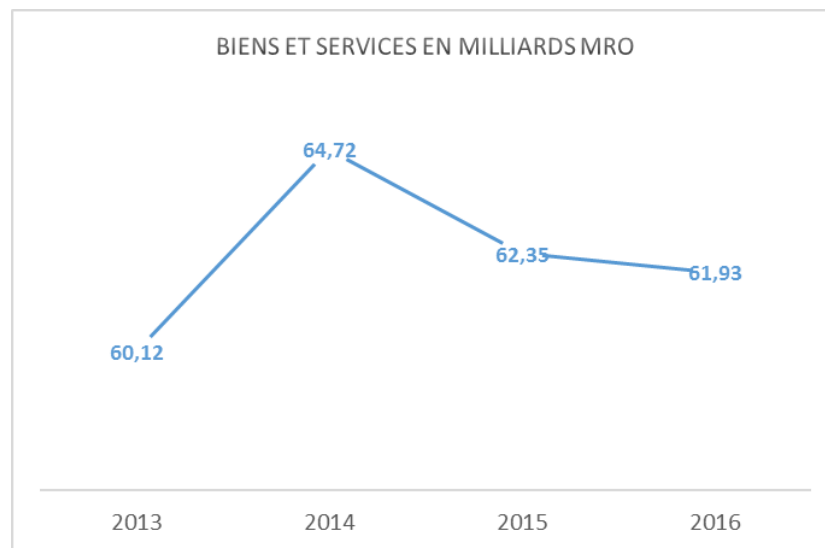


Figure 9 : Evolution des dépenses sur biens et services, 2013-2016

Subventions et transferts courants

129. En 2016, le montant inscrit dans le budget pour ce poste de dépenses s'élève à 61,73 milliards d'UM, correspondant à 22,2% du budget de fonctionnement et 13,3% du budget global. Le taux d'exécution au 30 septembre est de 58,3%.

130. L'analyse de l'évolution des subventions et transferts courants durant la période 2013-2016 montre une tendance à la baisse, passant de 70,22 milliards d'UM en 2013 à 61,73 milliards d'UM en 2016, soit une baisse annuelle moyenne de 4,1%. Pour l'année 2016, cette catégorie de dépenses a accusé une importante diminution de près de 9%, liée notamment à la décision prise par les pouvoirs publics de réaménager les crédits de fonctionnement des établissements publics pour résorber progressivement leur déficit salarial.

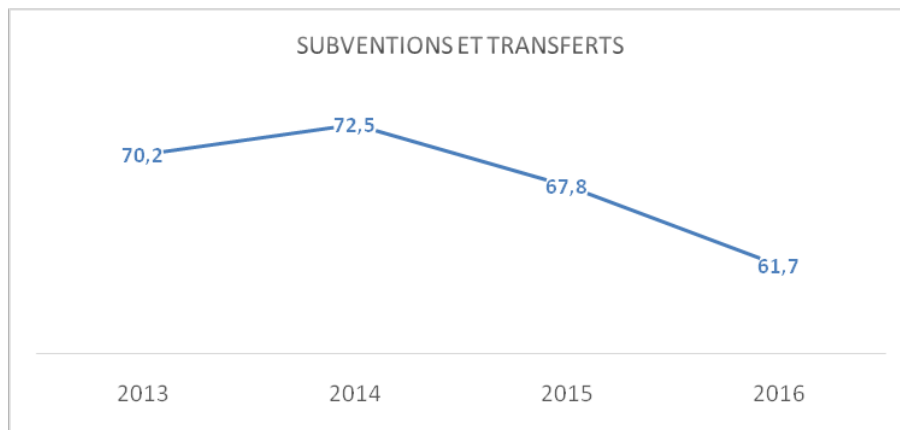


Figure 10 : Evolution des subventions et transferts courants, 2013-2016

Intérêts sur la dette publique

131. Les paiements au titre des intérêts de la dette publique ont augmenté de 2 milliards d'UM entre 2014 et 2015. En 2016, ils représenteraient 6,2% du budget de fonctionnement et 3,7% du budget global, accusant ainsi une baisse de 0,5% par rapport à leur niveau de l'année précédente. Le taux d'exécution de cette composante de dépenses est de 67,3% (11,57 milliards d'UM exécutés sur un montant programmé de 17,20 milliards d'UM). Comme le montre la figure ci-dessous, les intérêts versés sont destinés

principalement à la dette extérieure, qui a représenté, en moyenne, 75% des paiements effectués sur la période.

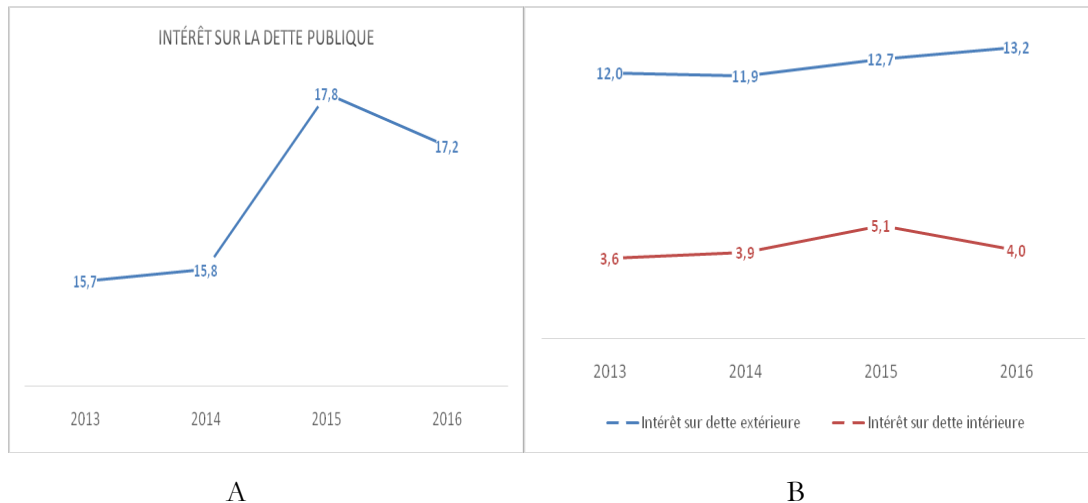


Figure 11 : Evolution des intérêts sur la dette publique, 2013-2016

Dépenses d'équipements et prêts nets

132. Les dépenses d'équipements et prêts nets programmées au titre de l'année 2016 portent sur une enveloppe de l'ordre de 183,25 milliards d'UM. Au 30 septembre, le taux de réalisation s'est établi à 66,2%. Elles ont représenté 40,7% du total des dépenses exécutées sur les trois premiers trimestres (y compris les dépenses prises en charge sur le CAS-FAID), dont l'essentiel (71%) au titre des dépenses financées sur ressources propres de l'Etat.

133. En effet, les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont atteint un niveau soutenu de 86,16 milliards d'UM au 30 septembre 2016, en lien avec l'augmentation des crédits budgétaires alloués au renforcement de l'accès aux services sociaux de base, au développement des secteurs productifs ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures structurantes et d'équipements collectifs. S'y ajoutent, les dépenses prises en charge sur les ressources du Compte d'affectation spéciale (CAS)/FAID pour un montant d'environ 18 milliards d'UM, affectés essentiellement aux travaux relatifs à la préparation du Sommet des Etats de la Ligue Arabe.

Rapport économique et financier 2017

134. Au total, les dépenses d'investissement supportées sur fonds propres de l'Etat se chiffrent à 104,16 milliards d'UM au cours des trois trimestres écoulés, en hausse de 9,5% (9,07 milliards d'UM) comparativement aux neuf premiers mois de 2015. A contrario, les investissements financés par les apports extérieurs enregistrent une baisse de plus de moitié (-50,8%) relativement à leur niveau à la même période de 2015 (71,39 milliards d'UM).

135. Le solde du Compte unique du Trésor correspondant à la fin du mois de septembre 2016 s'est établi à 10,94 milliards d'UM contre 9,54 milliards d'UM à la même période de 2015. La diminution du besoin de financement sur le marché intérieur, induite par l'accroissement des recettes budgétaires, a contribué à réduire l'encours des bons du trésor qui est passé de 75,03 milliards d'UM à fin décembre 2015 à 51,21 milliards d'UM au 30 septembre 2016.

136. L'annexe 2 présente le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) consolidé au 30 septembre 2016 comparativement au 30 septembre 2015 et aux prévisions de la loi de finances rectificative (LFR).

II-5 Situation monétaire

137. Afin de réaliser les objectifs de réduction de l'inflation et de renforcement de la position extérieure du pays, la Banque centrale a maintenu son taux directeur et le taux de la réserve obligatoire constants respectivement à 9% et 7%, en dépit du niveau bas de l'inflation (0,5%) en décembre 2015.

138. L'agrégation des données de la BCM et des banques commerciales montre que le taux de liquidité de l'économie s'élève à environ 31% en moyenne sur la période 2013-2016, passant de 27,7% en 2013 à 32,5% en 2015 et 2016. Cette évolution positive du taux de liquidité explique la tendance baissière de la vitesse de circulation de la monnaie de 3,6 à 3,1.

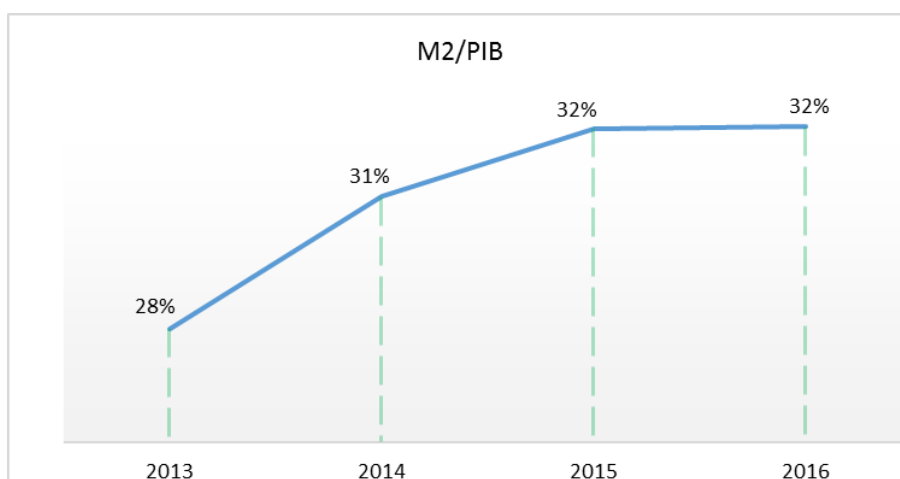
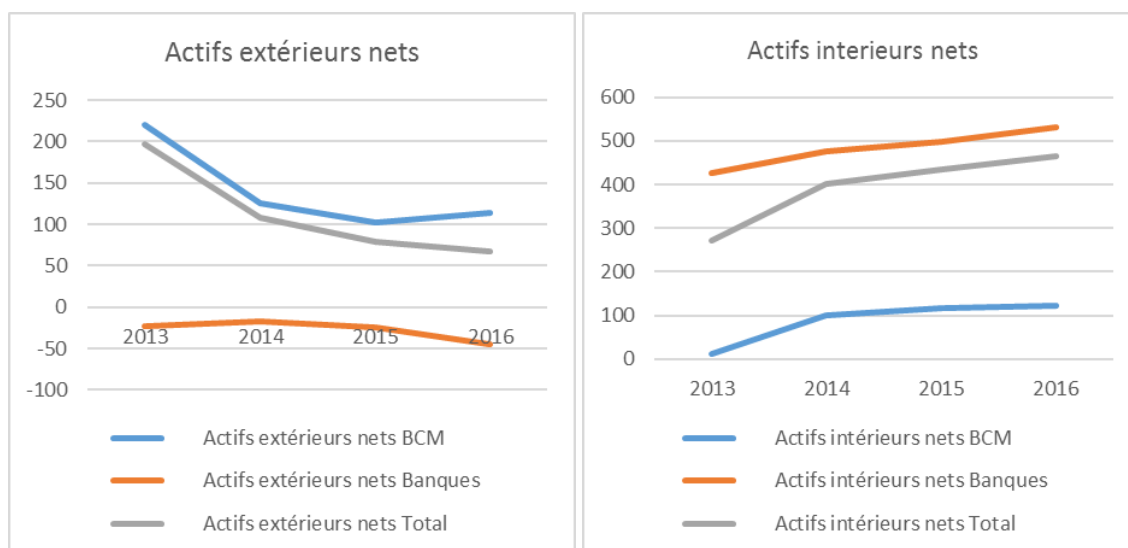


Figure 12 : Evolution du taux de liquidité (M2/PIB), 2013-2016

139. La masse monétaire au sens large (M2) a enregistré un taux de croissance de 0,4% en 2015 ; ce taux devrait être de 4,1% en 2016, passant de 512,1 milliards d'UM à 533,3 milliards d'UM. Cette progression de l'agrégat M2 est imputable notamment à l'expansion du crédit de 8,3% en 2015 et 3,2% en 2016.

140. Les avoirs extérieurs nets, qui contribuent pour 26% en moyenne annuelle sur la période 2013-2015 à la création monétaire, devraient maintenir la même tendance baissière en 2016 pour s'établir à près de 68 milliards d'UM, soit 12,7% de la masse monétaire. Quant aux avoirs intérieurs, ils représentent la source principale de création de monnaie avec un taux de 74%, en moyenne sur la période 2013-2015 ; ils atteindront 87,3% en 2016.

Rapport économique et financier 2017



141. Le crédit net à l'Etat a connu une forte progression de 41,1% en 2014, passant de 124,2 à 175,3 milliards d'UM entre 2013 et 2014. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des créances nettes de la BCM sur l'Etat de 50,4% en 2014. En 2015, l'évolution du crédit est devenue lente avec seulement un taux de 4,8%. Cette tendance sera confirmée en 2016 qui devrait connaître un recul de 13,3% sous l'effet conjugué de la baisse des crédits à l'Etat des autorités monétaires et des banques commerciales.

142. Les créances sur le secteur privé ont connu une croissance moyenne de 10,7% sur la période 2013-2015. En 2016, les prévisions affichent une hausse de 9,5%, ce qui correspond à 32,4% du PIB.

III- PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2017

143. Cette troisième partie du REF présentera les objectifs macro-économiques et financiers et les principales orientations de la politique budgétaire ainsi que l'évolution des grandes masses de recettes et de dépenses du Projet de loi de finances initiale pour l'année 2017.

III-1 Objectifs macro-économiques et financiers 2017

Consolidation de la reprise économique en 2017 grâce encore aux perspectives favorables de l'agriculture et de la pêche...

144. Le dynamisme de l'activité économique intérieure devrait s'amplifier en 2017 grâce, notamment : (i) aux perspectives productives de la SNIM ainsi qu'à l'extension prévue de la mine d'or de TASIAST, combinées avec le redressement progressif des cours mondiaux ; et (ii) à la bonne tenue de la pêche, en lien avec la généralisation progressive des quotas et son impact sur la hausse des activités de production et de transformation du sous-secteur. Mais c'est surtout dans le sous-secteur agricole (irriguée) que les perspectives sont plus que favorables, confortant ainsi la prévision de croissance du PIB pour l'année 2017. En effet, les perspectives de viabilisation des aménagements agricoles induites par l'opérationnalisation du canal d'Aftout Es Sahili et d'autres projets agricoles (PDRI-Infrastructures et Aménagement Rural, PAHABO, etc.), devraient avoir une incidence sur la croissance du sous-secteur de l'agriculture, notamment à travers l'augmentation des superficies cultivables en irrigué au courant de l'année 2017.

145. Ainsi, les principaux objectifs macroéconomiques et financiers retenus pour l'année 2017 sont : (i) atteindre un taux de croissance du PIB réel de l'ordre de 5% ; (ii) maintenir le taux d'inflation à moins de 2% ; (iii) contenir le déficit budgétaire global à 0,4% du PIB non-extractif ; et (iv) garder un niveau convenable de réserves officielles (plus de 5,7 mois d'importations de biens et services).

146. Le tableau de l'annexe 1 retrace l'évolution des principaux indicateurs économiques et financiers 2013-2017.

III-2 Principales orientations du projet de budget 2017

147. Les principales hypothèses et orientations qui soutiennent ces objectifs sont : (i) la diversification et l'optimisation des sources de croissance ; (ii) l'augmentation de la production de la SNIM ; (iii) les perspectives favorables du sous- secteur de l'agriculture irriguée, en liaison avec la mise en valeur de nouvelles superficies, et de celui de la pêche ; (iv) la poursuite de l'effort d'investissement, notamment dans les infrastructures de soutien à la croissance (ports de N'Diago et de Tanit, projet d'assainissement de la ville de Nouakchott, projet de la grande mosquée à Nouakchott, etc.) et le capital humain ; et (v) la mise en œuvre des réformes structurelles prioritaires (loi sur le Partenariat-public-privé/PPP, feuille de route sur le doing business...) pour soutenir le secteur privé et stimuler l'investissement, l'emploi et la productivité.

148. Aussi, au niveau des finances publiques, en plus des mesures initiées en 2015 et 2016 pour renforcer l'efficacité de la dépense (renforcement des procédures d'exécution des dépenses d'investissements, assainissement du fichier de la solde, résorption partielle du déficit salarial des EPAs, amélioration de l'allocation des ressources budgétaires, etc.), la loi de finances de l'année 2017 poursuivra les efforts de consolidation budgétaire, de rationalisation des crédits et de maîtrise des risques budgétaires.

149. A cet égard, la politique budgétaire qui sous-tend le présent PLFI visera, notamment : (i) le renforcement de la stabilité du cadre macro-économique ; (ii) la maîtrise de la masse salariale et la rationalisation des dépenses de fonctionnement (biens et services et subventions et transferts courants) ; (iii) l'optimisation de l'affectation des crédits d'investissement à des secteurs et activités contribuant à la transformation de la structure de l'économie dans une perspective de soutenir une dynamique de croissance forte et durable ; et (iv) l'amélioration de la performance de l'économie non-extractive à travers une politique fiscale plus efficiente et plus favorable aux activités génératrices de plus de valeur ajoutée et d'emplois.

III-3 Grandes tendances du projet de budget 2017

150. En dépit d'une conjoncture économique peu favorable, des efforts adéquats seront déployés sur le double plan de la mobilisation des ressources et de l'optimisation des dépenses, pour mettre à la disposition des différentes structures de l'Etat les crédits budgétaires nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques définies dans la SCAPP.

151. Sur cette base, le Projet de budget de l'Etat pour l'année 2017 s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 461,44 milliards d'UM contre 451,17 milliards d'UM pour la LFI 2016, soit une augmentation de 10,27 milliards d'UM en valeur absolue et 2,28% en valeur relative. En comparaison à la loi de finances rectificative (LFR) 2016, il marque une baisse de 1,86 milliards d'UM en valeur absolue et 0,40% en valeur relative. Ce projet de budget représente 28,89% du PIB hors industries extractives.

152. En intégrant les dépenses d'investissements financées par les apports extérieurs, le Projet de loi de finances 2017 s'établit, en ressources et en charges, à un montant de 603,44 milliards d'UM, en hausse de 15,27 milliards d'UM en valeur absolue et 2,60% en valeur relative par rapport à la loi de finances initiale 2016 (588,17 milliards d'UM). Comparativement à la LFR 2016 (600,30 milliards d'UM), le Projet de budget 2017 accuse une légère hausse de 3,14 milliard d'UM en valeur absolue et 0,52% en valeur relative. En termes de PIB non extractif, il représente 37,78%.

Les ressources

Renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures

153. En matière de **mobilisation des ressources**, l'objectif majeur poursuivi par le Gouvernement repose sur l'amélioration du recouvrement des recettes internes et externes, en vue de dégager une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour le financement des dépenses prioritaires.

154. Pour ce faire, des orientations stratégiques ont été définies en matière de recouvrement *des impôts et taxes*. Elles portent sur l'amélioration du rendement fiscal de l'économie non extractive, à travers l'élargissement de la base taxable, le renforcement du contrôle fiscal (meilleure gestion du risque et amélioration du taux de couverture), la

Rapport économique et financier 2017

suppression de certaines niches fiscales par l'introduction de nouvelles dispositions relatives aux prix de transferts et visant à limiter l'érosion de la base imposable, l'amélioration du système d'informations fiscales et la modernisation de la gestion foncière, domaniale et cadastrale.

155. La mobilisation des *ressources extérieures* connaîtra un regain de dynamisme avec l'organisation prévue dès le début de l'année prochaine d'une réunion des Partenaires techniques et financiers (PTF) de notre pays pour la mobilisation du financement des projets et programmes qui sous-tendent le PAP 2016-2020 de la SCAPP.

156. Au total, les ressources globales (intérieures et extérieures) pour l'année 2017 sont évaluées à la somme de 618,14 milliards d'UM, contre 629,10 milliards d'UM en 2016, enregistrant ainsi une diminution de 10,96 milliards d'UM en valeur absolue et 1,74% en valeur relative. Ce montant comprend :

- les ressources du budget général fixées à 473,44 milliards UM, soit une baisse de 3,15% (15,40 milliards d'UM), liée notamment à un volume de dons budgétaires moins important que son niveau de 2016, une diminution de la contribution du Fonds national des revenus des hydrocarbures (FNRH) et un fléchissement des revenus du Fonds d'assistance et d'intervention pour le développement (FAID), résultant d'un redressement progressif des prix internationaux des hydrocarbures ;
- les ressources extérieures provenant des contributions des partenaires au développement au financement du Programme d'investissements publics (PIP) pour 142 milliards d'UM, en hausse de 3,65% (5 milliards d'UM) par rapport à 2016 ; ce montant se compose en prêts pour 87,21 milliards d'UM, en prêts à des conditions préférentiels (quasi-dons) pour 7,18 milliards d'UM et en dons pour 47,61 milliards d'UM ;
- l'allègement de la dette publique pour 2,70 milliards d'UM, enregistrant une baisse de 17,11% (-0,56 milliards d'UM) comparativement à 2016.

157. Les ressources du budget général pour l'année 2017 se décomposent en :

- ✓ recettes fiscales : elles sont évaluées à 320,63 milliards d'UM, contre 312,29 milliards d'UM dans la loi de finances rectificative 2016, correspondant à une évolution de +2,67% (+8,34 milliards d'UM). Les principaux postes s'établissent comme suit :
 - taxes et impôts directs, projetés à 97,63 milliards d'UM dans la loi de finances 2017, soit un niveau quasi-identique à celui de l'année 2016 (97,78 milliards d'UM) lié essentiellement à un manque à gagner au titre des revenus provenant des redressements sur les Revenus simplifiés d'imposition (RSI) ;
 - taxes et impôts indirects, arrêtés à 199,83 milliards d'UM, soit une hausse de 3,84% (+7,39 milliards d'UM) par rapport à la LFR 2016 (192,44 milliards d'UM), résultant essentiellement des gains attendus de la TVA import et de la taxe unique/TOF ;
 - autres recettes fiscales qui passent de 22,07 milliards d'UM dans la LFR 2016 à 23,17 milliards d'UM, soit une augmentation de 4,98% (1,1 milliard d'UM).
- ✓ recettes non-fiscales : elles sont prévues pour un montant de 92,26 milliards d'UM contre 87,57 milliards d'UM, soit une amélioration de 5,36% (+4,69 milliards d'UM), imputable principalement à l'amélioration des revenus tirés du secteur de la pêche ;
- ✓ recettes en capital : elles s'élèvent à 3 milliards d'UM, soit un montant identique à celui de la LFR 2016 ;
- ✓ dons budgétaires : ils sont estimés à 17 milliards d'UM contre 26,38 milliards d'UM en 2016, correspondant à un repli de 35,56% (-9,38 milliards d'UM) ;
- ✓ comptes spéciaux du trésor : ils sont projetés à 25,55 milliards d'UM, soit une hausse de 27,10% (+5,45 milliards d'UM) comparativement à 2016, provenant en grande partie- des recettes du FAID ;

- ✓ prélèvement sur le compte pétrolier : il est estimé à 15 milliards d'UM dans le PLFI 2017, en diminution de 23,08% (-4,50 milliards d'UM) par rapport à 2016.

Les charges

158. Au chapitre des **charges budgétaires**, l'option de rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'amélioration de la qualité de l'investissement public sera maintenue et renforcée.

Des dépenses de fonctionnement davantage orientées vers l'efficiencia et la qualité du service public

159. Les efforts de maîtrise des dépenses courantes seront poursuivis, notamment avec le renforcement des mesures administratives ayant conduit à des économies substantielles sur certains postes budgétaires.

160. En ce qui concerne les **dépenses de personnel (traitements et salaires)**, la campagne d'assainissement de la masse salariale des fonctionnaires et agents de l'Etat, engagée en 2016, a donné des résultats encourageants qui ont permis de nettoyer le fichier des rémunérations et d'éliminer les paiements indus ou injustifiés. L'application de cette mesure a déjà permis d'identifier quelques 2.000 doublons et de libérer une enveloppe de plus de 2 milliards d'UM, qui ont servi à financer partiellement les nouveaux recrutements et les avancements des agents ; elle sera poursuivie et renforcée en 2017. Aussi, le Gouvernement continuera la politique de gel de l'augmentation et du contrôle permanent des effectifs. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour mieux maîtriser l'évolution de la masse salariale ; elles ont ainsi contribué à ramener son ratio par rapport au PIB non extractif à 8,2% en 2016, en baisse de 0,2 point du PIB comparativement à l'année 2013. Ce ratio est projeté à 7,9% en 2017.

161. Toutefois, il est prévu en 2017, le recrutement de 1.349 unités, dont 577 pour le secteur de l'éducation, 300 au niveau de la santé, 235 pour la police et 137 professeurs d'enseignement supérieurs. Des recrutements de ressources humaines sont, également, en cours dans plusieurs sociétés publiques, grâce notamment à l'espace budgétaire libérée suite à la suppression des doublons. Il s'agit des nouveaux effectifs de fonctionnaires qui seront payés sur les crédits budgétaires 2017. Aussi, il est à signaler que la Commission

Rapport économique et financier 2017

nationale des concours a organisé en 2016 des concours de recrutement pour 1.277 agents publics comprenant : 650 au niveau l'éducation, 500 pour la police, 63 pour le Ministère de l'économie et des finances, 60 pour le Ministère de la fonction publique, du travail et de la modernisation de l'administration, et 4 pour le Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des Tics.

162. La constitution d'une épargne budgétaire nécessaire pour soutenir l'investissement dans les infrastructures de soutien à la croissance et les services de base (éducation, santé, eau potable, électricité, assainissement, etc.) requiert la réduction du train de vie de l'Etat, tout en préservant le niveau de moyens nécessaires pour améliorer l'efficacité de l'administration publique ainsi que l'efficience de la qualité du service qu'elle rend. A cet égard, les efforts de rationalisation des *autres dépenses de fonctionnement* (biens et services, subventions et transferts et charges non-ventilées), engagée ces dernières années, seront maintenus. Ces efforts ont porté sur la maîtrise des dépenses de consommation de l'administration en eau, électricité et téléphone, ainsi qu'à la location et à l'aménagement de locaux administratifs à travers, notamment, la vérification et le rapprochement des factures de consommation d'eau et d'électricité en vue d'éliminer les facturations estimées ou erronées, le gel des taux sur les conventions de location de bâtiments à usage de logement administratif sur une période de trois (3) ans et l'uniformisation des barèmes en fonction de la position géographique du service locataire, le contrôle des factures téléphoniques avant paiement et le maintien de la baisse opérée, en 2016, sur certaines lignes de dépenses de fonctionnement. De même, pour l'année 2017, un abattement de 2 milliards d'UM a été opéré sur la subvention allouée au prix du gaz butane, sans impact sur les prix actuels. Ainsi, en termes du PIB non extractif, ces dépenses représenteraient 9,1% en 2016, contre 11,4% en 2013 ; ce ratio serait ramené à 8,6% en 2017.

163. Globalement, le montant des dépenses de fonctionnement (hors intérêts sur la dette publique) projeté pour l'année 2017 se chiffre à 262,93 milliards d'UM, soit une hausse de 1,45% (+3,75 milliards d'UM), comparativement à la loi de finances rectificative 2016 (259,19 milliards d'UM), justifiée par la programmation des charges relatives à l'organisation des élections législatives et municipales anticipées pour une enveloppe de 5 milliards d'UM. Hors dépenses de personnel et celles liées aux élections, tous les autres postes budgétaires ont accusé une baisse en 2017 : -1,90% pour les biens et services

Rapport économique et financier 2017

(fonctionnement de l'administration) ; -4,68% au niveau des subventions et transferts et -1,60% pour ce qui est des charges non ventilées. Les marges budgétaires ainsi libérées ont été affectées à d'autres dépenses prioritaires. Il importe de souligner qu'une attention particulière a été accordée au budget de certaines structures décentralisées dans les domaines de l'éducation et de la santé.

164. Le *service de la dette publique (intérêts et amortissement)* est projeté à 56,40 milliards d'UM en 2017 (dont près de 41 milliards d'UM au titre de l'amortissement du principal), contre 54,11 milliards d'UM dans la loi de finances rectificative 2016, enregistrant ainsi un accroissement de 4,23% (2,29 milliards d'UM). Cette hausse s'explique par l'effet combiné de la forte augmentation (+10,88%) des remboursements sur le principal de la dette atténuée par le repli (-10,04%) de ceux relatifs aux intérêts, suite à la baisse de l'encours des bons de trésor qui s'élève actuellement (fin octobre 2016) à 54,64 milliards d'UM contre 75,03 milliards d'UM au 31/12/2015.

Restructuration des investissements pour plus de croissance : la prise en compte accrue des objectifs et des priorités de la SCAPP

165. La loi de finances 2017 correspond à la première année pleine de mise en œuvre du premier Plan d'actions prioritaires (PAP) 2016-2020 de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP), laquelle doit résolument positionner la Mauritanie sur la voie du développement accéléré et durable.

166. Le budget consolidé d'investissement (BCI) pour l'année 2017 correspond à la première tranche du Programme d'investissement public (PIP) 2017-2019, qui constitue la traduction en programmes et projets d'investissements des priorités du Gouvernement définies dans le PAP.

167. Aussi, le PLFI 2017 est marqué par l'intégration au niveau des titres budgétaires des dépenses d'investissements financées sur des ressources extérieures ; ce qui contribuera à renforcer la lisibilité, la cohérence et la traçabilité des interventions publiques.

168. Le PLFI de l'année 2017 consacre aux dépenses d'investissements une enveloppe globale de 258,56 milliards d'UM, contre 261,25 milliards d'UM en 2016, soit une légère diminution de 2,69 milliards d'UM en valeur absolue et 1,03% en valeur relative. Cette

diminution est imputable uniquement aux investissements financés sur ressources propres de l'Etat (-6,19%).

169. La baisse du budget d'investissement de l'Etat se justifie par l'effort de rationalisation et d'optimisation de la gestion des finances publiques entamé depuis 2015 et qui a permis, en 2016, notamment de : (i) transférer des dépenses à forte connotation de fonctionnement, de par leur nature, du budget d'investissement vers les dépenses courantes ; (ii) réorienter les dépenses d'investissements vers des activités plus créatrices de valeur ajoutée et d'emplois ; (iii) réduire le nombre de projets d'appui institutionnel inscrits dans le budget consolidé d'investissement ; et (iv) financer des projets structurants sur les ressources du Compte d'affectation spéciale (CAS) du FAID (port de N'Diogo, port de Tanit, etc.). Cette tendance sera poursuivie dans le budget 2017.

170. Cette restructuration traduit ainsi la volonté du Gouvernement d'accorder la priorité à la qualité des investissements publics, afin de maximiser les effets sur la croissance et la réduction de la pauvreté, tout en tenant compte des contraintes budgétaires.

Un schéma de financement privilégiant le recours aux ressources concessionnelles et aux fonds propres de l'Etat...

171. L'enveloppe globale des ressources affectées aux investissements publics dans le présent Projet de loi de finances s'élève à 258,56 milliards d'UM (hors investissements financés sur le FAID), répartis comme suit :

- 116,56 milliards d'UM sur financement de l'Etat, soit 45,08% du volume des investissements prévus en 2017 ; en recul de 6,19% (-7,69 milliards d'UM) par rapport à 2016. Ce montant prend en charge : (i) les contreparties aux financements extérieurs des projets et programmes de développement ; (ii) les engagements en cours constitués de projets et actions financés entièrement par l'Etat ; et (iii) les réserves générales du BCI (ou réserve de gestion) destinées à faire face à des dépenses soudaines imprévues en cours d'exercice. S'y ajoutent les investissements pris en charge sur les ressources du CAS-FAID qui sont évalués à plus de 17 milliards d'UM ;

Rapport économique et financier 2017

- 142 milliards d'UM sur ressources extérieures, soit une hausse de 3,65% (5 milliards d'UM) relativement à son niveau de 2016. Ce montant est constitué de dons-projets pour 47,61 milliards d'UM et des prêts (y compris les emprunts concessionnels) avec 94,39 milliards d'UM.

172. Les subventions aux projets (dons projets), les ressources concessionnelles (prêts à des conditions préférentielles) et le financement intérieur représentent ainsi 66,27% du total des investissements publics prévus pour l'année 2017.

173. En définitive, l'allocation des crédits budgétaires à l'investissement au titre du projet de loi de finances pour l'année 2017 s'inscrit parfaitement dans les orientations du Gouvernement définies dans la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) avec la priorité accordée aux secteurs des infrastructures, de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'énergie et du développement humain (santé, éducation, protection sociale...).

174. Les économies budgétaires ainsi dégagées ont été réaffectées à d'autres priorités économiques et sociales contenues dans la SCAPP. Dans ce cadre, les crédits d'investissement inscrits dans le projet de budget 2017 prennent en compte, une enveloppe de près de 87 milliards d'UM (plus de 74% des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de l'Etat), destinée à des projets et programmes qui doivent contribuer à la transformation de la structure de l'économie, dans le sens de soutenir une dynamique de croissance plus forte et mieux partagée pour réduire la pauvreté de manière significative. Il s'agit notamment de :

Rapport économique et financier 2017

Secteur/projet	Progr. 2017	
	(en MUM)	En % total BIE
1. Equipement et transport (secteur infrastructurel)	28 427,97	24,39
- Construction de la route Atar-Zouérat	5 420,05	
- Construction de la Route Kaédi-Maghama	3 372,00	
- Construction de la route Atar-Tidjikja	3 164,04	
- Construction de la route Kiffa-Boumdeid	3 000,00	
- Construction de la route Maderdra-R'Kiz	2 109,57	
- Construction du tronçon Bénichab-route nationale 1	1 608,80	
- Programme d'entretien des voiries urbaines	1 200,00	
- Pavage et assainissement voiries Nouakchott	1 000,00	
- Liaison Keur Macène-Océan	954,14	
- Construction aéroport de Bir Moghrein	899,37	
- Construction du tronçon Parc-zoologique Idini-Route espoir	700,00	
- Autres projets routiers en cours (Nktt)	5 000,00	
2. Développement rural (Agriculture, élevage et environnement)	14 798,50	12,70
- Programme d'aménagements hydro-agricoles	10 000,00	
- PDRI-Infrastructures et Aménagement Rural	3 138,50	
- PDRI-Elevage	1 300,00	
- Appui institutionnel au PNBA	360,00	
3. Habitat et urbanisme (équipements collectifs)	11 302,50	9,70
- Construction/Réhabilitation bâtiments administratifs (Education, santé...)	8 800,00	
- Programme d'aménagement et de viabilisation (achèvement des travaux de Bir Moughrein et modernisation des villes N'Beika au Tagant et de Sélibaby au Guidimakha)	760,00	
- Restructuration des quartiers précaires	600,00	
* Finalisation des opérations (ouverture des voies, apprêtements des zones d'accueil, installation des populations et résolution des conflits et des plaintes)		
* Développement urbain des wilayas (mise en œuvre des plans de lotissements de Néma et Timbédra, et finalisation des plans de lotissement de Kiffa, Djiguéni et Amourj)		
- Programme national de regroupement de localités:	405,00	

Rapport économique et financier 2017

* Achèvement: Boulahrath (Assaba), Sabhalla (Gorgol) et Oum Sfeiya (Hodh Echarghi);		
* Consolidation: Bourat (Gorgol), Aghnaoudertt (Nouakchott) et Termesse (Hodh El Gharbi)		
* Nouveau: Tenwemen (Adrar) et Magha (Assaba)		
- Construction d'infrastructures et travaux d'urbanisme/DGSN	400,00	
- Projet mille modules pour l'habitat social	337,50	
4. Hydraulique et énergie (Autres services de base)	5 890,95	5,05
- Progr. dévpt et renforcement infrastructures électriques	4 000,00	
- Projet Aftout Echargui	620,00	
- Alimentat ^o en eau potable des villes et villages de l'Est mauritanien à partir de Dhar	480,00	
- Projet AEP et développement des oasis dans les zones rurales	475,00	
- Renforcement réseaux distribution eau à Nouakchott	315,95	
5. Développement du capital humain (Ressources humaines)	5 770,00	4,95
- Progr. accès et amélioration qualité éducation (PAAQE)	2 500,00	
- Acquisition matériel et équipements biomédicaux	2 000,00	
- Promotion de l'emploi des jeunes	350,00	
- Progr. national de dévpt du secteur éducatif (PNDSE)	350,00	
- Acquisition de vaccins	300,00	
- Formation personnel de santé	270,00	
6. Projets transversaux (multisectoriels)	20 574,00	17,65
- Programme de LCP et les séquelles de l'esclavage	7 250,00	
- Opérations d'urgence	5 000,00	
- Fonds régional de développement (FRD)	3 500,00	
- Progr. national intégré d'appui à la décentralisat ^o , au dévpt local et à l'Emploi (PNIDDLE)	2 250,00	
- Programme d'appui à la restructuration des EPAs	1 000,00	
- Fonds d'études et de formation prioritaires	1 000,00	
- Reconstitution stock national d sécurité alimentaire	574,00	
TOTAL GENERAL	86 763,92	74,43

* BIE: Budget investissement Etat

175. S'y ajoutent les projets « Pôle de développement du port de pêche artisanale de Tanit » et « Port de N'Diago », qui bénéficieront, en 2017, d'un montant de 7 et 8 milliards d'UM respectivement, financés sur les ressources des Comptes d'affectation spéciale (CAS)/FAID et de l'appui budgétaire obtenu dans le cadre de l'Accord de partenariat et de pêche (APP) avec l'Union européenne.

III-4 Solde budgétaire

176. Le solde budgétaire global projeté dans ce Projet de loi de finances initiale présente un excédent de 14,70 milliards d'UM, soit 0,9% du PIB non-extractif, contre un excédent de 28,79 milliards d'UM (1,9% du PIB hors industries extractives) pour la LFR 2016, et un déficit de 6,21 milliards d'UM (0,4% du PIB non extractif) dans la LFI 2016.

177. Les annexes 3 et 4 présentent la répartition des ressources et charges du Projet de loi de finances pour l'année 2017 par poste budgétaire.

IV. CONCLUSION

178. La préparation du Projet de loi de finances initiale (PLFI) pour l'année 2017 intervient dans un contexte international marqué par de nombreux défis et incertitudes. En effet, outre un rythme d'activité économique plus faible que prévu et fragile, les perspectives mondiales restent exposées à des risques liés, notamment, au repli des cours des produits de base, à l'abandon progressif des conditions monétaires accommodantes aux Etats-Unis, à l'impact attendu du Brexit et à la persistance des tensions géopolitiques.

179. Au niveau national, le Projet de budget 2017 s'inscrit dans une logique de renforcement des acquis réalisés par notre économie au cours de ces dernières années et qui impose le maintien de la stabilité macro-économique, en particulier, en matière de soutenabilité budgétaire et extérieur, afin d'assurer une croissance forte et durable, et de mobiliser le financement requis pour soutenir la dynamique de l'investissement dans les infrastructures économiques et les activités plus créatrices de valeur ajoutée et d'emplois ainsi que les services de base (éducation, santé, eau potable, électricité, assainissement, etc.). Toutefois, les transformations qui se profilent à l'échelle internationale pourraient constituer des défis pour l'économie nationale mais, également, lui offrir de nouvelles opportunités pour un meilleur repositionnement dans la nouvelle reconfiguration des systèmes productifs mondiaux, moyennant un effort de diversification et de modernisation de sa base productive.

180. Ces préoccupations marquent fortement les objectifs stratégiques retenus dans le PLFI 2017 dans le sens où ses dispositions et ses orientations visent à asseoir les bases d'un développement équilibré dans ses dimensions économiques et sociales à travers l'accélération de la transformation structurelle de l'économie nationale, la promotion du capital humain et le renforcement des mécanismes de la gouvernance, conformément aux engagements contenus dans le Programme quinquennal de son Excellence Monsieur le Président de la République et traduits dans une vision à long terme intitulée « Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) ».

ANNEXES STATISTIQUES

Rapport économique et financier 2017

Annexe 1 : Indicateurs économiques et financiers 2013-2017

Années/Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017
	Est.		Prév.	proj,	Proj.
	<i>Taux de croissance, en pourcentage</i>				
Croissance économique et prix					
PIB réel (base 1998 = 100)	6,1	5,7	1,3	3,1	5,0
PIB réel (base 1998 = 100) hors industries extractives	5,6	6,9	2,5	3,4	3,4
Déflateur du PIB	3,0	-7,7	-5,8	0,9	1,9
Taux d'inflation (IHPC)/Moyenne annuelle	4,1	3,8	0,5	1,3	4,2
Taux d'inflation (IHPC)/Fin de période	4,5	5,0	-2,8	3,5	4,2
Compte courant extérieur (en % du PIB)	-22,0	-26,8	-18,8	-12,7	-10,7
Réserves officielles brutes					
En millions- US (fin de période)	996,4	639,1	822,8	826,7	715,2
En mois d'imports de B - Snf	5,9	5,3	6,7	6,6	5,7
	<i>En % du PIB hors industries extractives</i>				
Opérations consolidées du Gouvernement					
Recettes et dons	34,1	30,5	32,0	33,1	30,0
Dépenses et prêts nets	35,2	34,5	35,8	33,1	30,5
Solde budgétaire global (dons inclus)	-1,1	-4,0	-3,7	0,0	-0,4
Pour mémoire					
PIB nominal (en Milliards UM)	1 695,8	1 654,9	1 578,5	1 641,3	1 739,6
PIB Nominal hors industries extractives (en Mds UM)	1 240,4	1 388,0	1 436,1	1 495,9	1 597,1
PIB nominal (en Millions \$US)	5 724,2	5 485,8	4 873,7	4 725,0	4 767,8
Taux de change (UM/\$US)	296,2	301,7	323,9	347,3	365,0

Source : Autorités Mauritaniennes/services du FMI (Sept./Oct.2016)

Rapport économique et financier 2017

Annexe 2 : Tableau consolidé des opérations financières de l'Etat (2013–2017), en mds
UM

	30/09/2015	31/12/2015	30/09/2016	31/12/2016 (Prévisions)	Prév. 2017
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	330,18	460,21	336,02	495,14	483,44
Recettes fiscales (hors pétrole)	197,49	269,6	217,44	312,29	320,63
Taxes sur les revenus et profits	77,31	95,23	77,03	97,78	97,63
Taxes sur les biens et services	89,69	130,85	110,05	145,51	152,20
Taxes sur le commerce international	26,27	38,84	35,59	46,93	47,63
Autres recettes fiscales	7,38	9,26	16,57	22,07	23,17
Reste à recouvrer de droits de douanes	-3,18	-4,58	-21,79		
Recettes non fiscales	99,1	149,1	83,83	110,67	120,81
Recettes de la pêche	18,14	44,11	27,45	55,90	60,05
Recettes minières	4,22	6,09	3,65	5,90	6,00
Dividendes et redevances Eses publiques	9,84	14,21	7,81	9,81	9,00
Dettes rétrocédée et recouvrements	0,76	1,21	1,03	0,45	0,50
Comptes spéciaux du Trésor	37	47,3	31,31	20,10	25,55
Recettes en capital	0,77	3,72	1,44	3,00	3,00
Autres	28,37	32,46	11,15	15,50	16,71
Dons	23,79	28,3	25,9	40,18	31,00
Recettes pétrolières (nettes)	9,81	13,21	8,84	12,00	11,00
Dépenses et prêts nets	370,73	513,69	341,90	494,40	490,52
Dépenses courantes	200,67	290,88	198,39	278,39	280,96
Dépenses d'équipement	166,48	219,88	139,28	210,25	206,56
Investissement financés par extérieure	71,39	78,17	35,12	68,00	70,00
Investissements financés par intérieur	95,09	141,70	104,16	142,25	136,56
Restructurations et prêts nets	3,58	2,93	4,24	5,75	3,00
Solde de base hors pétrole	5,25	-4,15	3,40	29,76	33,40
Solde global ; dons compris (- = déficit)	-40,55	-53,48	-5,88	0,74	-7,08

Source : TOFE (Septembre/Octobre 2016)

Rapport économique et financier 2017

Annexe 3 : Equilibre général des ressources et des charges 2016-2017 (en UM)

I- BUDGET GENERAL	LFR 2016		PLFI 2017	
	RESSOURCES	CHARGES	RESSOURCES	CHARGES
<u>A – OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF</u>				
1.1. Dépenses de fonctionnement (y/c intérêts dette)		276 389 488 000		278 410 355 000
1.2. Dépenses en Capital		161 156 247 000		157 482 267 000
- Investissement		124 254 650 000		116 564 000 000
- Amortissement du capital de la dette		36 901 597 000		40 918 267 000
1.3. Recettes courantes	399 857 875 000		412 892 769 000	
1.4. Recettes en Capital	3 000 000 000		3 000 000 000	
1.5. Aides, dons, subventions	26 380 000 000		17 000 000 000	
1.6. Prélèvement sur le compte pétrolier	19 500 000 000		15 000 000 000	
1.7. Déficit budgétaire				
1.8. Allègement de la dette	3 255 876 000		2 698 897 000	
1.10. Excédent	28 794 979 000		14 699 044 000	
<u>TOTAL DES OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF</u>	<u>423 198 772 000</u>	<u>437 545 735 000</u>	<u>435 892 622 000</u>	<u>435 892 622 000</u>
<u>B - OPERATIONS A CARACTERE PROVISOIRE</u>				
2. Comptes de prêts	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2.1. Prêts consentis		50 000 000		50 000 000
2.2. Prêts remboursés	50 000 000		50 000 000	
3. Comptes d'avances	50 000 000	5 703 037 000	50 000 000	1 950 000 000
3.1. Avances consenties		5 703 037 000		1 950 000 000
3.2. Avances remboursées	50 000 000		50 000 000	
4. Participations	----	----	----	----
4.1. Prise de participations	----	----	----	----
5. Recettes exceptionnelles	20 000 000 000	----	----	----
5.1. Recettes exceptionnelles	20 000 000 000	----	----	----
<u>TOTAL DES OPERATIONS A CARACTERE PROVISOIRE</u>	<u>20 100 000 000</u>	<u>5 753 037 000</u>	<u>100 000 000</u>	<u>2 000 000 000</u>
<u>II-BUDGETS ANNEXES ET COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE</u>	<u>20 000 000 000</u>	<u>20 000 000 000</u>	<u>25 446 753 000</u>	<u>23 546 753 000</u>
1. Recettes	20 000 000 000		25 446 753 000	
2. Dépenses		20 000 000 000		23 546 753 000
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES ET DES CHARGES	463 298 772 000	463 298 772 000	461 439 375 000	461 439 375 000

Rapport économique et financier 2017

Annexe 4: Evolution du Budget de l'Etat, 2016-2017

1. Dépenses budgétaires (en UM)

NATURE DES DEPENSES	LFR 2016	PLFI 2017	VARIATION	
			En UM	En %
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	259 186 008 000	262 933 560 000	3 747 552 000	1,45
--- Traitements et salaires	123 103 044 000	126 119 649 000	3 016 605 000	2,45
--- Dépenses sur biens et services	61 930 439 000	65 751 470 000	3 821 031 000	6,17
--- Subventions et transferts	61 727 125 000	58 836 047 000	-2 891 078 000	-4,68
--- Charges non-ventilées	12 425 400 000	12 226 394 000	-199 006 000	-1,60
			-	-
Intérêts de la dette	17 203 480 000	15 476 795 000	-1 726 685 000	-10,04
--- Dette extérieure	13 203 480 000	12 476 795 000	-726 685 000	-5,50
--- Dette intérieure	4 000 000 000	3 000 000 000	-1 000 000 000	-25,00
			-	-
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	276 389 488 000	278 410 355 000	2 020 867 000	0,73
DEPENSES EN CAPITAL	161 156 247 000	157 482 267 000	-3 673 980 000	-2,28
Dépenses d'investissement	124 254 650 000	116 564 000 000	-7 690 650 000	-6,19
--- Autofinancement	124 254 650 000	116 564 000 000	-7 690 650 000	-6,19
Amortissement de la dette	36 901 597 000	40 918 267 000	4 016 670 000	10,88
--- Dette extérieure	36 901 597 000	40 918 267 000	4 016 670 000	10,88
--- Dette intérieure	----	----	----	----
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR PARTICIPAT°, AVANCES ET PRETS NETS	25 753 037 000	25 546 753 000	-206 284 000	-0,80
--- Prises de participations	----	----	----	----
--- Avances et prêts nets	5 753 037 000	2 000 000 000	-3 753 037 000	-65,24
--- Comptes d'affectation spéciale	20 000 000 000	23 546 753 000	3 546 753 000	17,73
			-	-
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	463 298 772 000	461 439 375 000	-1 859 397 000	-0,40

Rapport économique et financier 2017

2. Ressources budgétaires (en UM)

NATURE DES RESSOURCES	LFR 2016	PLFI 2017	VARIATION	
			UM	%
Recettes fiscales (hors pétrole)	312 290 268 000	320 633 769 000	8 343 501 000	2,67
--Taxes sur les revenus et bénéfiques	97 779 958 000	97 629 958 000	-150 000 000	-0,15
--Taxes sur les biens et services	145 506 663 000	152 200 069 000	6 693 406 000	4,60
--Taxes sur le commerce international	46 933 648 000	47 633 648 000	700 000 000	1,49
---Autres recettes fiscales	22 069 999 000	23 170 094 000	1 100 095 000	4,98
Recettes non fiscales	87 567 607 000	92 259 000 000	4 691 393 000	5,36
---Redevances et amendes de pêche	55 903 998 000	60 050 000 000	4 146 002 000	7,42
---Recettes minières	5 900 000 000	6 000 000 000	100 000 000	1,69
---Dividendes des entreprises publiques	9 813 609 000	9 000 000 000	-813 609 000	-8,29
---Dette rétrocédée	450 000 000	500 000 000	50 000 000	11,11
---Autres recettes non fiscales	15 500 000 000	16 709 000 000	1 209 000 000	7,80
Recettes en capital	3 000 000 000	3 000 000 000	---	---
Dons (Appui budgétaire)	26 380 000 000	17 000 000 000	-9 380 000 000	-35,56
Comptes spéciaux du Trésor	20 100 000 000	25 546 753 000	5 446 753 000	27,10
---Prêts et avances (remboursement)	100 000 000	100 000 000	---	---
---Comptes d'affectation spéciale	20 000 000 000	25 446 753 000	5 446 753 000	27,23
Contribution du compte pétrolier	19 500 000 000	15 000 000 000	-4 500 000 000	-23,08
Recettes exceptionnelles	20 000 000 000	0	0	---
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	488 837 875 000	473 439 522 000	-15 398 353 000	-3,15
ALLEGEMENT DE LA DETTE	3 255 876 000	2 698 897 000	-556 979 000	-17,11
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES (1)	492 093 751 000	476 138 419 000	-15 955 332 000	-3,24
EXCEDENT (+)/ DEFICIT (-) BUDGETAIRE (2)	28 794 979 000	14 699 044 000	-14 095 935 000	-48,95
TOTAL GENERAL BUDGET = (1)-(2)	463 298 772 000	461 439 375 000	-1 859 397 000	-0,40